

Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste

Bimestriel – janv./févr. 2003

N° 46 – 2 €

47: mars/avril

48: Mai-juin.

© N° dépôt : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PERIODIQUE D'INFORMATION ET DE REFLEXION FONDE EN 1994

Sommaire

Edito / J. Defraigne, p. 2

De quelques choses dites en temps et
heure / J. Rogissart, pp. 3-4

Compte rendu du Colloque de Mons
/ E. Fastrez-Levecq, pp. 5-6

Mise au point, p. 6

Un peu d'histoire / pp. 7-8

Bunker flamand, ciels français
/ M. De Middeleer, pp. 8-10

Presse à décerveler / Chantecler, p. 11

Magellan / G. Fontaine, p. 12

Une taupe dans le gouvernement wallon
/ J. Dehaes, pp. 13-14

Billet sur la Francophonie / P. Bertrand,
Petite chronique de la langue française
/ D. Griesmar, pp. 15-16

Controverse / P. Durieux, p. 16

Immersion / P. Mélot, pp. 17-18

RTL-TVI / P. Durieux, p. 19

Wallonie et Bruxelles / A. Patris, p. 20

Éveil des consciences / F. Perin, p. 21

Nasife Can / G. Davoise, p. 22

On nous écrit
Nous avons entendu p. 23

Le vrai état de la France
Échos de Flandre / J. Goffin, pp. 24-25

Épinglé dans la presse / J. Liénard,
M. De Middeleer, pp. 26-27



LA DERNIÈRE LIGNE DROITE ?

Jean DEFRAIGNE, Ministre d'État

La Belgique s'évapore... c'est la formule employée par le président du parti auquel appartient le Premier ministre. Du coup, les vierges effarouchées de la politique francophone ont poussé des cris d'orfraie. Comme si Karel De Gucht n'avait pas énoncé une évidence. Depuis le temps que la marmite bout, il n'y reste plus grand-chose.

Les Flamands ne se contentent pas des compétences institutionnelles dont disposent, dès à présent, les Régions. Ils s'ingénient à inventer des systèmes qui les augmentent, sans modification des textes.

Le ministre flamand de l'emploi décide que les demandeurs devront apprendre le néerlandais. Cela concerne apparemment tous ceux qui ne connaissent pas cette langue, Européens des Quinze, y compris les francophones de Belgique, et tous les autres.

La mesure est présentée comme une facilité (mais oui !) pour ceux qui sollicitent un emploi en Flandre. On peut comprendre si cela se limite à une assistance permettant une meilleure intégration.

Mais faire dépendre le paiement des allocations de chômage de la fréquentation (avec réussite à la clef ?) de cours de néerlandais est scandaleux.

Les demandeurs d'emploi, qui ont acquis le droit aux allocations, avaient-ils dû justifier de la connaissance du néerlandais pour être admis à verser, sur leur travail, des cotisations sociales ?

Les vierges effarouchées n'ont apparemment rien vu ni su puisqu'elles n'ont rien dit. Ne les accablons pas trop. Elles ont peut-être tout vu et tout su et compris qu'il valait mieux se préparer à régler la scission...

Car il faudra bien en passer par là. Les Flamands veulent la régionalisation des soins de santé, des allocations familiales, de la SNCB, de l'aéroport de

Zaventem. Ils le disent tous et le proclament à l'unanimité au Parlement flamand.

Ce sera la fin de la Belgique ? C'est ce que prétendent ceux qui, terrés dans leurs tranchées, disent qu'ils n'en bougeront pas, ne discuteront même pas. Je serais prêt à les encourager dans cette voie car c'est ce front du refus qui est sans doute le meilleur moyen d'y arriver ? Parce que les Flamands ne reculeront pas et utiliseront tous les moyens à leur disposition, y compris des décisions unilatérales, si besoin est, pour obtenir satisfaction.

Les francophones ont toujours fini par céder et on ne peut guère le leur reprocher. Que pouvaient-ils faire d'autre dans la mesure où ils voulaient avant tout conserver un État où ils sont minoritaires et où la majorité, unie et disciplinée, spécule sur ce faux calcul pour dicter ses volontés ?

Ne désespérons pas. Cela finira bien un jour et les francophones de ce pays pourront, dans un cadre institutionnel différent, retrouver leur dignité. Le gros problème, c'est qu'ils risquent de se mettre à table sans avoir préparé, tous ensemble, leur dossier.

A *Wallonie-France*, au delà des clivages politiques, nous avons choisi, parce que nous sommes convaincus que c'est la solution conforme aux intérêts de notre peuple : la Wallonie doit devenir la 23^e Région de France.

P.-S. : Ce texte a été rédigé 2 heures avant le vote à la Chambre sur le Grand Prix de Formule 1. Il est la confirmation de tout ce qui est écrit ci-dessus. Une majorité flamande a maîtrisé les intérêts de la Wallonie.

A L'INTENTION DES WALLONS DURS DE LA FEUILLE...



Lors d'un entretien accordé fin novembre à l'hebdomadaire flamand *P-Magazine*, M. Karel De Gucht, président des libéraux du nord du pays (*sic*) a été d'une éblouissante clarté :

Si mon parti devient incontournable après les élections de 2003, les Wallons devront accepter la scission de la Sécurité sociale. S'ils refusent, il n'y aura pas de gouvernement. Et cela peut durer quelques semaines. Ou quelques mois. Cela n'a aucune importance, nous les contraindrions à se mettre à genoux.

DE QUELQUES CHOSES DITES EN TEMPS ET HEURE

Jacques ROGISSART

Deux des « chers compatriotes flamands » du ministre-président Van Cauwenbergh viennent d'asséner un coup de massue à lui et à ses pareils en pacifisme communautaire. Son homologue du nord Patrick Dewael, en pleine escalade autonomiste, réclame l'abolition pure et simple des facilités linguistiques dans la périphérie bruxelloise. Le président du *V.L.D.* Karel De Gucht constate, lui, que « la Belgique s'évapore » et, sans attendre la fin de la cuisson, exige la scission de la Sécurité sociale. Éveillés de leur sommeil hypnotique, nos caciques belgicains circulent entre tréteaux et micros avec des automatismes de somnambules. Ils ne céderont pas, ils ne discuteront pas, ils ne reculeront pas. Sabres de bois et chapeaux de clowns ! Ils amuseront le tapis jusqu'en juin 2003. Après, ils se laisseront prendre une partie de ce qui nous reste parce que, n'est-ce pas ?, « ce pays doit être gouverné », comme disait Leburton qui avait du moins la franchise de sa félonie. La logique du jeu est implacable. Pour « gouverner » le royaume – ou, soit dit plus justement, pour y recevoir des portefeuilles – il faut contenter la Flandre. Or, elle est massivement tendue vers son objectif final – l'indépendance d'un État thiois dont Bruxelles serait la capitale. Elle procède par étapes (les fameux « compromis à la belge »), mais elle ne revient jamais en arrière et elle allonge le pas à mesure qu'elle progresse. Il faut renverser la table du brelan et aller respirer dehors l'air de la dignité et de l'intérêt bien compris. Mais on contemple là une perspective française qui glace le sang des belgicains. Envisagent-ils seulement l'indépendance – possible en termes économiques ? Non, ils se racontent les mêmes histoires de croquemitaine que le régime opposait au projet fédéraliste (1). Le fédéralisme est venu; il a sauvé un vaste patrimoine wallon qui menaçait ruine, mais il n'avait de sens, comme l'entendent bien les Flamands, qu'en préparant son dépassemement. Il est inviable en Belgique. Il s'use maintenant très vite parce que, dirait M. de la Palice, il est au-delà de son cycle.

Le président de Parlement wallon, Robert Collignon a clairement expliqué tout cela au colloque de Mons réuni le 23 novembre pour commémorer la glorieuse victoire sur notre sol de la Révolution en armes, à Jemappes il y a deux cent dix ans. Il a eu encore plus de courage en épingleant la défaillance de nerfs et de pensée de notre classe politique et en souhaitant la création d'un mouvement populaire, non inféodé à un parti ou à une faction et qui porterait le patriotisme wallon jusqu'au sein du pouvoir. C'est ce que j'ai appelé l'organisation de la société civile, à l'instar de ce que firent les Flamands et les Québécois. Ce langage de salut public, M. Collignon précisa qu'il le tenait à titre personnel. Mais parler en citoyen et en résistant face à la lâcheté des professionnels de la défaite, ce n'est pas peu, ce n'est pas petit. Une autre voix m'a comblé d'aise pendant ce colloque : celle du recteur Bernard Lux de l'université de Mons-Hainaut. On n'attendait de lui que de courtoises paroles d'accueil. Elles eussent déjà reçu un profond écho en ce haut lieu de l'enseignement de l'État. Mais il dit avec flamme que la République et la

France sont notre avenir et que cet avenir sera aussi exaltant que les grands jours de l'An II. Lorsqu'un si grand clerc lance ainsi les foudres de l'intelligence, c'est que le passé va tomber en poussière et l'histoire pivoter sur ses gonds. L'intelligentsia wallonne commence à s'aligner en bataille hors des allées de la particratie et des palais officiels. Je ne connais pas de signe plus encourageant du progrès de nos idées. Puisse le mouvement gagner bientôt les entrepreneurs et les techniciens; il y a longtemps que la cause flamande a capté les siens (2).

Ne devons-nous compter que sur des renforts affluent du lointain ? La vieille garde politique n'a-t-elle pas donné à Francorchamps contre de sournois agresseurs ménapiens déguisés en abstinents du tabac ? Si, mais à mauvais escient. Oh, je sais que cet avis ne fait pas l'unanimité dans le Mouvement wallon et qu'en dehors de lui il y a risque d'impopularité à le soutenir. Mais raisonnons froidement. Dépenser des milliards et propager une consommation mortifère (on le lit même sur les paquets de cigarettes) pour soutenir un Grand Prix automobile dédié au vertige de la vitesse, qui est la première cause du fléau des accidents routiers, est-ce bien servir la Wallonie ? On plaide en vain que ces rodéos améliorent la solidité et la sécurité des véhicules ; il y a pour cela des pistes d'essai, des robots et des simulations en laboratoire. Où est le profit pour la collectivité, tandis que les pertes crèvent les yeux ? L'intégration des données donne la réponse ; elle se fait naturellement en les ordonnant autour de la durée. Eût-on calculé autrement que dans la première moitié du XX^e siècle, on aurait mis en réserve pour le chemin de fer (qui sera notre un jour, n'en déplaise aux unitaristes de la majorité et des directions syndicales) les ressources englouties à Strépy et l'on serait moins prompt à investir dans les aéroports régionaux. Il y a en vérité beaucoup de bons motifs pour refuser son vote à Ecolo. Force m'est d'avouer que le sort du Grand Prix de Francorchamps n'en est pas un.

Ni non plus, cela va de soi, sa proposition de donner un grand coup de rabot sur les pouvoirs royaux, en attendant une république (belgeoise malheureusement) qu'il appelle de ses vœux. C'est également ce que vient d'inscrire le *V.L.D.* à son programme. Cris d'orfraie au M.R., on s'y attendait. Mais le P.S. osera-t-il perdre un peu plus de son âme en persistant à défendre la monarchie ?

Comme quoi la vérité apparaît parfois au beau milieu du camp de la sottise. Après tout, disait Clemenceau, ce ne sont pas les aigles qui ont sauvé le Capitole. Politicien sans dons et sans vision, finassier de coulisses et d'embrasures de porte, le président de la Commission européenne Romano Prodi vient de proclamer que le pacte de stabilité monétaire est stupide et de rendre hommage aux services publics français. Consternation chez les maastrichtiens dont le système déjà zébré de lézardes, commence enfin à se faire voir pour ce qu'il est : un poison pour la vie sociale et pour la vigueur des États. On ne

dira jamais assez quelle menace il représente pour la cohésion de la France et pour le redressement de la Wallonie. Qu'il soit critiqué au cœur même de son bunker est donc une excellente nouvelle.

Un pas trop futé non plus, le président du M.R. Daniel Ducarme, a mis le doigt sur une autre plaie en affirmant que l'intégration des immigrés a échoué. Le débat gagnerait en clarté si l'on disait plutôt qu'elle n'est pas commencée. Toutes les fichaises idéologiques et métaphysiques se sont conjuguées pour faire rempart à la mollesse en ce domaine. La synthèse de celle-ci réside dans le concept de multiculturalisme, comme l'a vigoureusement démontré M. Gendebien dans son livre *Le Choix de la France*. La seule culture en Wallonie, c'est la française. Elle est assez ouverte sur l'universel pour ouvrir tous les canaux de dialogue et d'échange avec les autres et pour avoir le droit de rester maîtresse chez elle. Je suis d'ailleurs convaincu que la majorité des étrangers vivant chez nous veulent la faire leur. Il faut leur en donner les moyens éducatifs et l'ancrage social. On n'en a pas pris le chemin (l'affaire du voile des filles musulmanes dans les écoles publiques est un exemple grave du trop long laxisme officiel). Le résultat est tristement patent. Les étrangers sont surreprésentés dans la délinquance, et ce phénomène, désespérément nié jusqu'il y a peu, ne s'explique pas seulement par la pauvreté ; ses acteurs se donnent les gants d'une guerre légitime contre une société impie. La Sûreté de l'État dénonce la subversion islamiste dans les mosquées – et la pénurie de ses propres ressources face à l'ampleur de la menace. Les premiers symptômes de violence ethnique viennent d'apparaître dans les écoles. Des confréries vénéneuses se sont mises à organiser des légions d'abrutis fanatiques en utilisant les niches de la légalité. Les partis qui sont en train de découpler le droit de vote de la citoyenneté dans l'espoir d'acquérir de nouvelles clientèles pourraient bien avoir de mauvaises surprises ! La confusion s'accroît redoutablement lorsque l'on réplique en termes religieux à l'extrémisme religieux. La seule réponse à lui faire, c'est la laïcité républicaine, une notion avec laquelle la Belgique officielle n'est pas à l'aise.

Un autre mensonge rencontre la faveur de certains milieux, peu sensibles par ailleurs aux glapissements des sectes qui s'autoproclament humanitaires et qu'il serait bon de soumettre à une solide enquête fiscale et sociale :

il veut faire croire que l'économie aurait besoin de nouveaux afflux d'immigrés, sans égard aux chances d'une assimilation des autres. Le développement vraiment durable requiert bien plutôt l'investissement dans les machines, un meilleur salaire attaché à l'exécution des tâches rebutantes et surtout un inventaire fin de nos besoins de main-d'œuvre, avec une attention prioritaire à nos propres chômeurs.

Serions-nous loin dans tout cela du problème wallon ? Non, nous sommes en plein dans quelques-unes de ses dimensions actuelles et futures. La crise de l'éducation, de la justice, des transports publics, de la police et de l'armée sont des questions inséparables de celle de la libération nationale. Elle sévit ailleurs qu'en Belgique, mais elle est à peu près sans remède dans un royaume qui n'est pas une nation et qui n'a aucun sens de l'État, donc de la collectivité. La France, elle, redresse la barre après avoir dérivé comme nous dans l'angélisme et l'euro-péisme maastrichtien. Les Wallons ne sauraient se tromper en tournant le regard vers elle.

P.-S. La thématique séparatiste et républicaine est maintenant installée dans le débat public. A l'émission « Controverses » de R.T.L., le 30 novembre, le sénateur *V.L.D.* a tranquillement confessé ce péché mortel pour les belgicains et y a associé son parti, tout en soulignant qu'un nombre croissant de Flamands s'y adonnent sans remords. « Il a parlé en son nom personnel », a commenté son président M. Karel De Gucht. Ma foi, oui, comme M. De Gucht lui-même quand il observait « l'évaporation » de la Belgique. Mais les mots sont lâchés au cœur du système et l'écho n'est pas près de s'éteindre.

(1) C'est ce que fait aussi le professeur Robert Deschamps, vétéran du club unitariste de Coudenberg, dans une tribune libre publiée dans *Le Soir* du 29 novembre. Mais il a, lui, la clairvoyance de prévoir l'éclatement du royaume et d'en tirer les conséquences. Le titre de sa *Carte blanche* sonne comme la diane : *La fin de la Belgique ? Préparons-nous !*

(2) Et travaille à nous écarter des outils de pointe. Un cosmonaute flamand a pris la place d'un autre cosmonaute flamand. Homme brave et brave homme assurément que ce Frank De Winne, et sincèrement attaché à « notre beau planète ». Mais flamand, alors qu'on lui prépare déjà un successeur de chez lui. Si vous croyez que l'industrie du Nord n'est pour rien dans cette continuité, vous n'avez pas besoin de pilule pour dormir.

PARLONS CHIFFRES III

Dans notre n° 45, nous vous annoncions pour ce numéro une comparaison du coût des énergies en France et en Wallonie. A l'heure d'écrire ces lignes, nous n'avons pas encore reçu de France les informations sur le prix du gaz. Ce qui nous oblige à reporter cette comparaison à notre prochain numéro.

Wallonie-France vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2003, année cruciale s'il en est, et vous invite à partager cette réflexion de notre ami Robert Mathot, de Brugelette : « S'engager, c'est ne pas craindre d'aller à contre-courant de la pensée belgicaine ».

JEMAPPES 1792. UNE VICTOIRE POUR DEMAIN ?

Edwine FASTREZ-LEVECQ

A Mons, le 23 novembre dernier, c'est à l'initiative de l'association France-Wallonie-Bruxelles, présidée par M. l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qu'a eu lieu, dans la salle académique de l'Université Mons-Hainaut, un colloque sur ce thème.

Un nombreux public composé de militants wallons, d'universitaires et de républicains, tel Paul-Henry Gendebien, président du RWF/RBF, ont successivement entendu MM. Bernard Lux, recteur de l'UMH, Bernard Dorin, Jean-Emile Humblet, chargé de cours à l'UMH, Jean Pirotte, professeur à l'UCL et au FNRS, Jean Charbonnel, ancien ministre du général de Gaulle et Robert Collignon, président du Parlement wallon.

Des propos de bienvenue... Au-delà des conventions
 D'emblée, le discours de bienvenue du recteur surprend et enchanter l'assemblée : *C'est un réel honneur pour l'Université d'ouvrir sa tribune à ceux qui osent imaginer un avenir appuyé sur des réalités historiques et non sur des illusions orientées qui tentent depuis 172 ans, de justifier l'existence d'un État de circonstance dans lequel le français passe pour la langue d'une minorité tolérée et fréquemment opprimée.*

Le recteur rappelle ensuite avec émotion les propos que feu le Professeur Pierre Ruelle exprimait dans son ouvrage *Un certain amour de la France*, soulignant les difficultés du Belge de langue française qui ne se sent pas à l'aise dans l'État belge et qui ne peut se prévaloir de la citoyenneté de la République dans laquelle il se reconnaît souvent davantage. Il termine en formulant *le vœu que le colloque permette d'avancer pour le bien-être de tous en augmentant chez le plus grand nombre la conscience de l'identité française*.

L'Association France-Wallonie-Bruxelles

M. Bernard Dorin précise que l'association qu'il préside est de droit français et a pour but essentiel de conscientiser l'opinion publique française malheureusement trop ignorante des problèmes posés aux Wallons, parce que, si nos deux peuples sont frères, ils restent séparés par l'histoire. Comme Alain Peyrefitte le disait : non ingérence (soit, mais) non indifférence. Ce propos est plus que jamais d'actualité !

Jemappes, haut lieu de la mémoire wallonne

C'est à un cours magistral que nous convie le professeur Humblet. En voici quelques extraits : *Jemappes, c'est la deuxième victoire après l'abolition à Paris de la royauté, 86 jours plus tôt. La victoire d'une armée de citoyens et non plus de mercenaires, véhiculant la déclaration des droits de l'homme tels autant de Voltaire, de Diderot, de Condorcet.*

Face à ces 60.000 sans-culottes, les Autrichiens voulaient restaurer les priviléges, la noblesse, la monarchie absolue. Il faudra attendre près de 100 ans pour que l'on songe à ériger un signe de mémoire sur le champ de bataille : ce Coq de Jemappes « qui chante la Marseillaise ». Le journaliste Louis Piérard, cher au cœur des Borains, n'avait-il pas proposé au Congrès national du 20 octobre 1945 à Liège *un pèlerinage annuel à Jemappes car ce qui nous unit surtout, nous gens du Hainaut, aux Liégeois, c'est notre langue-mère, un égal et ardent amour de la France*. Et le Professeur de conclure : *Si la commémoration de la bataille de Jemappes de 1792 ne s'est pas imposée*

comme référence nationale wallonne, elle a néanmoins créé un précédent dans l'imaginaire wallon et donné son premier support monumental à sa cause.

L'idée républicaine : cheminement souterrain et réurgence dans les imaginaires wallons

Si, dit Jean Pirotte, la République française, proclamée par la convention du 10 août 1792 quelques mois avant la bataille de Jemappes, n'est pas la première république de l'histoire, elle est celle qui incarne le plus clairement l'avènement des sociétés basées sur les idées nouvelles de liberté et d'égalité. Jemappes fut donc le premier contact direct des populations de l'actuelle Wallonie avec l'idée républicaine.

Il n'est pas simple en Wallonie de parler sereinement de la République dans un contexte belge où la monarchie apparaît comme le dernier bastion symbolique et sacré de l'unité du pays. Officiellement, les opinions républicaines n'existent guère, discréditées par les courants ambients comme étant extrémistes et ultra-minoritaires.

Le Professeur Pirotte s'interroge ensuite sur le cheminement de cette idée dans les différentes familles idéologiques (politiques, laïque ou catholique), puis dans la mouvance militante wallonne avant d'examiner les arguments et leur évolution récente qui prend deux directions.

La première : la culture à grand spectacle d'une monarchie sacré. Perdant de sa liberté, la presse s'autocensure tout comme le Parlement, renonçant ainsi à leur devoir critique. La royauté distribue les hochets de la vanité universelle que sont les titres nobiliaires et, profitant occasionnellement du climat émotionnel, joue la carte médiatique du « star system ».

La seconde : le surgissement de nouveaux mouvements républicains : le manifeste et les cercles républicains, la revue *Toudi*, d'autres encore, entraînent un débat d'idées et dénoncent un système monarchiste pourvoyeur de rêves, entreprise anesthésiant de mépris du peuple et d'aliénation. Il conclut en évoquant la République, question de maturité politique et de dignité, affirmant que la lecture du passé ne peut être confisquée par un seul mouvement d'opinion car, en Wallonie, les aspirations républicaines remontent à 1789.

Un regard français sur le destin wallon après 2002

Monsieur Jean Charbonnel, après avoir fait le constat des réalités déterminées par l'histoire, la géographie et l'économie, ébauche quelques réponses à nos interrogations, à savoir la nécessaire autodétermination des Wallons et des Bruxellois comme seule issue démocratique. Citant abondamment le général de Gaulle dont il fut mi-

nistre, l'orateur nous assure que les Français auront le devoir de respecter ce choix.

Jemappes : un tournant de l'histoire wallonne

Mais celui vers qui tous les regards étaient tournés et les oreilles tendues ne pouvait être que le Président Robert Collignon. Précisant qu'il parlait en son nom personnel, il nous livre le fruit de sa réflexion : *1792 fut l'ébauche d'une entrée en République, d'une intégration de la Wallonie à la France. Idéalisme, passion, enthousiasme révolutionnaire et surtout foi dans les Lumières marquèrent ce moment d'histoire, porteur de la possibilité d'un autre destin.*

M. Collignon fait remarquer le fossé existant entre l'espoir wallon dans la République de 1792 et l'actuel système fédéral qui s'affirme de plus en plus comme celui de la distance et de la divergence. Il cite alors P.-H. Gendebien : *La Belgique, née de l'accouplement de populations dépourvues d'affinités, est un État improbable et une nation impossible.*

J'en appelle solennellement ici, lance Robert Collignon, à *un rassemblement de tous ceux qui, épris de Wallonie, transcendent partis, groupes de pression, factions et sensibilités, sont prêts à œuvrer à la création d'un ambitieux mouvement populaire, seul à même de façonné l'identité et le patriotisme wallons que nous nous devons de porter au plus haut.*

Il termine en citant Alain Peyrefitte reprenant les paroles du général de Gaulle destinées aux Wallons : « La politique traditionnelle de la France a toujours tendu à rassembler dans son sein les Français de l'extérieur. La Wallonie est exclue de ce rassemblement par un accident de l'histoire ». Faisant siens les mots de Charles de Gaulle, R. Collignon termine en affirmant *qu'un accident de l'histoire est sans doute une raison insuffisante pour en exclure la Wallonie.*

Jemappes 2002 : le chant du départ

Du débat avec les participants, retenons l'intervention de M. Gendebien qui félicite les intervenants et sollicite des ambassadeurs français leur intervention pressante pour dire qu'à 200 km de Paris, un État va disparaître. Il souligne le courage du Président Collignon, toujours en fonction et prend acte de sa volonté de rassembler toutes les énergies dans un mouvement populaire wallon. Il termine par ces mots : *C'est une ardente obligation que de rétablir les liens charnels et spirituels avec la France en passant de la parole aux actes.*

Il revient à M. Paul Blanc, Ambassadeur de France e.r., de conclure ce colloque en résumant brillamment les propos tenus et en rappelant que c'est la Marseillaise reprise par la foule des soldats qui fut le moteur de la victoire de Jemappes. Cette bataille n'a duré qu'une journée, mais, par ses conséquences militaires et sa portée séculaire, elle invite à une interrogation lucide sur l'avenir.

MISE AU POINT

Le 1^{er} décembre, l'émission *Mise au point* de la RTBF portait sur le rôle et l'avenir de « notre » monarchie. Comme il fallait s'y attendre, les représentants des partis traditionnels francophones autant que conservateurs ont hurlé au scandale ; ils ont sur-le-champ formé le carré autour du roi. « Pas touche à la monarchie, ciment de notre pays », ont clamé en chœur, belgeois jusqu'à l'os, les Ducarme (MR), Picqué (PS) et Dallemagne (CDH). On comprend ces messieurs : ils avaient à assumer la délicate mission de tout élu conservateur qui, pour justifier son immobilisme, se retranche tantôt derrière « la noblesse » de la cause, tantôt derrière la volonté populaire censée, ici, être largement royaliste. Accusé du crime de lèse-majesté, le sénateur Ecolo Josy Dubié, « républicain et belge », a battu en retraite – raisons électorales obligent ! – vidant ainsi de tout sens la proposition adoptée par son parti. L'intervention de Paul-Henry Gendebien, écoutée en silence, a vite remis les pendules à l'heure. Le rôle et le sort futur de la monarchie, a calmement démontré le président du Rassemblement Wallonie-France/Rassemblement Bruxelles-France, sont des sujets de débat totalement subordonnés à une question essentielle : l'État belge, de plus en plus miné par les séparatistes flamands, est-il encore viable ?

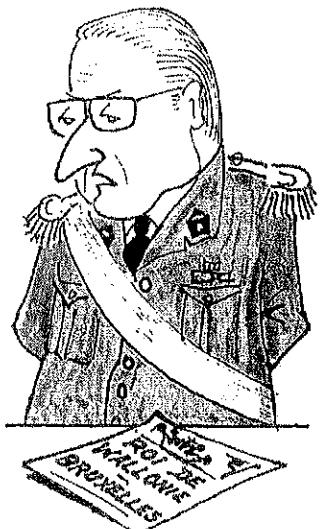
« Terrifiants pépins de la réalité !»

Contraints et forcés, les porte-parole des partis « bien pensants » ont alors tourné leur hargne vers Jean-Marie Dedecker. Le sénateur du puissant *VLD*, poussé dans ses derniers retranchements, a avoué sa claire volonté séparatiste, d'ailleurs partagée par de nombreux Flamands qui se refusent à être encore solidaires des Wallons.

L'affrontement brutal entre le libéral du Nord et celui du Sud l'a prouvé : le gouvernement est d'ores et déjà en sursis... et la Belgique aussi !

Alors, la monarchie...

C'EST BIEN LA
LA QUESTION !



J. L.

En juillet 1792, quelques semaines avant la chute de son trône et peu avant les victoires françaises de Valmy (20 septembre) et Jemappes (6 novembre), Louis XVI envoyait dans l'évêché de Liège, occupé par l'armée autrichienne depuis janvier 1791, un dernier ministre plénipotentiaire auprès du Chapitre cathédral sede vacante (Hoensbroek était mort le 4 juin, Méan allait lui succéder le 16 août).

Les instructions que donne le Roi à son dernier ambassadeur à Liège soulignent sa bonne volonté pathétique de rester uni à la nation qu'il représente ; il s'en dégage aussi l'impression d'une permanence fascinante des enjeux géopolitiques dont notre région est l'objet.

Source : Bruno DEMOULIN, Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France des Traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française, tome XXXI, « Principauté de Liège », éd. Ministère (français) des Affaires Etrangères, 1998, pp.438-441.

Ce document est conservé aux Archives du Ministère des Affaires étrangères, Corr. politique, Liège, Sup. II, fol. 215-219 v°, Paris, juillet 1792. Minute. N.B. : l'orthographe d'époque est respectée.

PRM

**MÉMOIRE POUR SERVIR D'INSTRUCTION
AU S. PAZZIS D'AUBIGNAN, ALLANT RÉSIDER
PRÈS LE PRINCE ÉVÊQUE DE LIÈGE, EN QUALITÉ
DE MINISTRE PLÉNIPIOTENTIAIRE DE SA MAJESTÉ**

La Principauté de Liège, depuis qu'elle est Limitrophe de la France, a constamment fixé l'attention du Gouvernement François. Sa situation sur la Sambre et la Meuse la rend en effet très intéressante pour notre Commerce avec la Basse Allemagne ; aussi existe-t-il plusieurs Conventions, dans lesquelles sont stipulés les avantages dont le Commerce français doit jouir dans le País de Liège, ainsi que ceux qui sont accordés aux Liégeois en France, à titre de Réciprocité. On joint ici un *Exemplaire de ces Conventions*.

La Principauté de Liège, également limitrophe des País Bas-autrichiens, a longtemps cherché à se soustraire à l'exigence habituelle et impérieuse du Cabinet de Bruxelles. C'était par cette raison que les Princes Evêques avaient toujours tâché de se concilier la Bienveillance et la Protection de la France, et comme notre propre intérêt nous portoit à écarter l'influence de la Cour de Vienne, nous nous sommes efforcés, à chaque vacances du siège Episcopal de Liège, de déterminer indirectement le choix du Chapitre. Le Prince Evêque, qui vient de mourir, devait en grande partie son exaltation au Zèle et à l'activité du Ministre du Roi ; aussi ce Prince dans la vue de prouver sa Reconnaissance envers sa M^{me}, avait-il donné une déclaration secrète, par laquelle il s'était engagé à ne point se prêter à l'Election d'un Coadjuteur, sans le Consentement préalable du Roi.

Le Gouvernement Général des País-Bas a toujours vu avec une jalouseie secrète l'affection des Liégeois pour la France, et il a travaillé avec une activité soutenue, sinon à la détruire, du moins à l'affaiblir. C'est dans cette vue qu'il s'est efforcé de se faire des partisans soit dans le Chapitre, soit parmi les Etats ; mais ses soins et ses menées n'avaient eu que de faibles succès jusqu'à l'époque des troubles que le País de Liège vient d'Eprouver.

La conduite tortueuse et perfide de la Cour de Berlin, l'intervention judiciaire de la Chambre Impériale de Wetzlar, l'inéficacité des Moëns Emploïés par l'Electeur Palatin, les 3. Electeurs Ecclésiastiques n'ont fait que servir les vues de la Cour de Vienne ; on sait comment elle a eu l'adresse de s'emparer de la Contestation, comment elle l'a déterminée, et comment elle s'en est fait un mérite, tant auprès du Prince Evêque, qu'auprès de son Chapitre.

Devenu l'obligé de l'Empereur, l'Evêque de Liège dut naturellement se dévouer à ses volontés, et ce Prince fut d'autant plus facile à cet Egard, qu'il était faible par caractère, et subjugué par le S. de Waseige (1), que la maison d'Autriche avait placé auprès de lui, pour Entretenir ses dispositions malveillantes à l'Egard de la France.

Les intérêts du Chapitre de Liège collectivement et individuellement sont de Rester attachés à la nation française. Il est parmi eux et leurs familles un grand nombre de Pensionnaires de la France ; et quoi qu'il paraisse que le Choix du tréfondier Méan neveu du d^{er} Evêque soit déjà fixé, M. D'Aubignan profitera du mécontentement que cette Election ne manquera pas de causer, pour réchauffer le zèle de nos partisans dans Le Chapitre de Liège.

Sans provoquer aucune discussion sur les Principes de la Révolution, le S. D'Aubignan s'attachera surtout à présenter le Roi comme étant fermement et invariablement résolu de maintenir la Constitution qu'il a acceptée. Il ajoutera que les soupçons qu'on a affecté de répandre à cet égard, ont blessé Sa M^{me}, parce qu'ils ont fait révoquer en doute sa Loyauté et sa Bonne Foi, et parce qu'ils ont attaqué le seul sentiment qui l'anime, son amour pour la nation, dont il est le représentant.

Le S^r. D'Aubignan accordera ses bons offices à tous les Français qui auront Recours à Lui, et lorsque les Circonstances l'exigeront : il fera toutes les démarches nécessaires, pour qu'il leur soit fait prompte Justice, et pour qu'ils jouissent de la Protection que le droit des gens leur assure ; mais il sentira que le devoir qui lui est imposé à l'égard des Citoiens Français, ne peut pas s'étendre sur les vagabonds, ni sur les gens sans aveu, ni enfin sur ceux qui se sont rendus coupables par leur mauvaise conduite.

Il est à présumer que le S. D'Aubignan éprouvera des Embarras par rapport aux présentations à faire à la Cour de Liège : sur ce Point il consultera, de concert avec les Ministres du P^{ce}. Evêque, les usages qui sont suivis à la Cour de Liège, sans oublier toute fois que toute distinction de Naissance et de Rang est abolie en France. Indépendamment des objets indiqués dans le présent mémoire, M. D'Aubignan entretiendra une Corresp^{ce}. suivie avec le Ministre des aff^{res} Etrang^{res} : Il fera aussi Entrer dans ses relations tout ce qui peut faire connaître l'état intérieur de la Principauté de Liège, celui de ses forces, et de ses Ressources en tout genre ; Il parlera aussi

des principes et des succès de l'administ^{on}.. Le Roi désire qu'il forme, quelque tems après son arrivée, un tableau G^{al}. De la situation de cette Cour, Relativement à tous ces objets. Ses Rélations subséquentes se rapporteront à ce tableau, et lui serviront de supplément.

Sa M^{te}. Désire également, qu'à la fin de chaque année, son Ministre fasse, dans un mémoire particulier, le Résumé, non seulement de ses négociations pendant le Cours de cette année, mais aussi celui des Evénements principaux qui se seront passés sous ses yeux, de ce qui Concerne le Cérémonial, de ce qui sera relatif au Caractère et aux inclinations du Souverain et de ses Ministres, en un mot de tout les objets qui peuvent intéresser le Bien du service. Enfin il terminera sa Mission par la rédaction d'un mémoire général , qui Constatera la situation où la Cour de Liége se trouvera au moment de son départ Relativement à tous les Points qui peuvent fixer l'attention du Roi.

Sa M^{te}. Voulant au surplus que ses Ministres, après qu'ils sont revenus auprès d'Elle, remettent en original les instructions, les Chiffres, et tous les papiers Concernant leur service, le tout avec un inventaire, sur la vérification duquel il leur est donné une décharge, le S. D'Aubignan voudra Bien se Conformer à cette Régle.

Pour assurer le secret de sa corresp^{ce}, avec le Ministre des Affaires Etrangères on lui Remettra les Chiffres, dont il devra faire usage, ainsi qu'une instruction sur la Manière de s'en servir.

Fait à Paris le Juillet 1792.
L'an 4^e, de la Liberté.

(1) Ndlr : le baron Étienne-Joseph de Wasseige, né en 1739, chanoine de la cathédrale, ministre de Hoensbroek et ennemi juré des patriotes. Émigré, il meurt à Vienne en 1799.

BUNKER FLAMAND ; CIELS FRANÇAIS

Marc DE MIDDELEER Docteur en Droit, UCL

Le rôle de l'homme prévoyant est assez triste : il afflige ses amis, en leur annonçant les malheurs auxquels les expose leur imprudence. On ne le croit pas. Et quand ces malheurs sont arrivés, ces mêmes amis lui savent mauvais gré du mal qu'il a prédit.

Chamfort

Le couple Wallon -Flamand, dit Belge, serait-il fatalement pérenne ? L'actualité multiplie les signes annonciateurs de graves ruptures.

Tombe le manteau de l'hypocrisie

Le président du parti du Premier ministre proclame salutaire pour la Flandre *l'évaporation de la Belgique* qui n'offre plus aucune valeur ajoutée, précise-t-il. Vaporisation, dissipation lente et irréversible, selon la définition. En son congrès de novembre, le parti de gouvernement animé par M. Verhofstadt définit son objectif sans plus dissimuler : l'autonomie de la Flandre conformément au *Manifeste flamand* du ministre-président flamand et aux résolutions des gouvernement et parlement flamand de 1999.

Assortie – en toute cohérence – du confinement du roi dans un rôle protocolaire (comme en Suède démocratique) et de la suppression des anoblissements. Les socialistes flamands ne sont pas en reste en matière de revendications scissionnistes. Et l'influent parti démocrate-chrétien *CD&Vlaams* a engagé le combat pour une Belgique franchement confédérale (deux États associés par traité).

Tout cela ne peut surprendre. Le nationalisme flamand n'est pas l'apanage de minorités. Toute l'histoire depuis 1830, autant que la réalité sociologique et culturelle d'aujourd'hui, révèle la montée en puissance du flamantisme, cet effort patient du peuple flamand de se démarquer de l'entité « Belgique ».

Et surtout – pourquoi cache-t-on si souvent la vérité ? – cette politique, menée avec succès, qui privilégiera la Flandre, sous couvert de réparation d'une frustration

linguistique (due à l'oligarchie francophone de Flandre, et non aux Wallons), en infrastructures et en investissements économiques au départ de la richesse produite de 1830 à 1950 par la Wallonie et Bruxelles. Politique belgo-flamande qui pénalisa injustement la Wallonie et qui la handicape structurellement aujourd'hui dans sa reconversion industrielle.

L'historien J. Stengers, dans son livre-testament *Le grand siècle de la nationalité belge* (2002) conclut à sa manière : *Il n'existe pas, en Belgique, deux nations, mais bien une nation flamande, comprise dans une autre, la nation belge qui est déclinante... Il y a désormais une nation flamande, déjà bien ancrée, et au sud, une nation francophone, tout au plus en devenir.*

Pour l'avenir, la populaire écrivaine flamande K. Hemmrechts constate : *Chez nous, on ne construit pas de murs comme à Belfast, mais on vit les uns à côté des autres. On parle de multiculturalité. Mais elle est très relative. Sur papier. Le discours d'autonomie est-il populaire en Flandre ? Et elle reprend, dissipant les illusions rémanentes : Le discours d'autonomie remporte un réel succès dans une bonne partie de la population. Beaucoup de Flamands voient la Belgique comme une farce, un vaudeville, avec son Palais, son Roi. On en rit* (*Le Soir*, 09/11/99). Le courant républicain progresse, en effet, discrètement.

Lorsque la presse française de Belgique s'efforce de minimiser la portée des programmes et des discours des partis flamands en les qualifiant d'« électoralistes », il faut donc bien comprendre qu'ils plaisent et répondent à l'attente des électeurs en pays thiois.

L'éminent chanoine J. Leclercq, professeur de l'Université catholique de Louvain, écrivait en 1963 : *Le*

drame de la Belgique actuelle est que les Flamands forment une communauté homogène, qui poursuit ses objectifs centrés sur le bien de la Flandre, et qu'ils ne trouvent pas, chez les Wallons, un interlocuteur valable, qui serait une communauté wallonne, ayant même densité et même action systématique. La Belgique est comme un char qui n'aurait de roues que d'un côté. Ce char doit verser... L'avenir de la Wallonie dépend des Wallons. (1)

Analyse parfaite. Jusqu'à ce jour, rien n'a changé. Cela étant, l'avertissement de M. Uyttendaele, professeur de droit constitutionnel à l'Université libre de Bruxelles, vaut son pesant d'or : *La courtoisie communautaire du ministre-président flamand P. Dewael me fait songer à Kâ, le serpent du « Livre de la jungle ». On joue le registre de la cordialité. En tentant d'endormir les francophones. Le dialogue entre les deux Régions apparaît comme un piège tendu aux Wallons* (Le Soir, 12/12/00).

Accident historique et orientations

Sur le fond, son confrère F. Delpérée, de l'UCL, est beaucoup plus critique envers le bricolage institutionnel belge - pourtant vanté comme un « laboratoire » pour l'Europe par M. Uyttendaele dans sa bluette *La Belgique racontée à Noé* ! A la suite des réformes de juin 2001, il a tenu à signifier son profond scepticisme quant à l'avenir belge à la conférence Ladeuze : *Les réformes sont disparates, pour ne pas dire désordonnées. A l'occasion des accords de la St-Polycarpe, et sous la pression flamande, le barrage politique des Wallons et bruxellois saute. Les résistances francophones s'effondrent* (ndlr : une fois de plus ! Pour qui voter demain ?) *dans des conditions d'inconstitutionnalité manifeste – le Conseil d'État l'a dit haut et clair – (ndlr : les pratiques hors-la-loi sont devenues coutumières pour que la façade Belgique subsiste), les lois communale et provinciale seront régionalisées. Il y a des objections fondamentales. Je le dis avec beaucoup de sérieux, c'est plus grave encore que l'inconstitutionnalité du procédé : en laissant à chaque Région le soin de déterminer les contours de la citoyenneté, la réforme a introduit le ver confédéraliste dans le fruit. La citoyenneté, c'est le socle de la société politique, notre carte génétique commune. Le jour où la citoyenneté n'est plus la même pour l'ensemble des personnes qui vivent en Belgique, le socle risque de vaciller. En clair, pourquoi encore vivre ensemble, si nous ne sommes même pas d'accord sur l'essentiel ?*

C'est vrai. D'étape en étape, la Belgique s'avère un État fédéral impossible, de plus en plus écartelé entre les pouvoirs politiques et diplomatiques croissants accordés aux Communautés et Régions. Cela conduit nécessairement à l'éclatement d'une structure étatique privée de raison d'être, *a fortiori* dans le cadre de l'Europe, confédération d'États-nations authentiques. Sans plus d'état d'âme – trait significatif en soi – Le Soir de Bruxelles titrait le 27 août 2002 : *Un bras de fer communautaire s'annonce. En piste pour le confédéralisme*.

Qu'il est alors pathétique mais dérisoire, l'émoi des partis traditionnalistes wallons opposés à la proposition des Eco-ls de réduire le rôle du roi, en raison du « ciment » que celui-ci est censé constituer ! Il ne l'est plus depuis long-temps : la question royale (1950), la révolte wallonne (1960), la fixation d'une frontière qui reste litigieuse entre

Wallonie, Bruxelles et Flandre (1963), le *Walen buiten* de l'UCL (1968), la mort de l'État unitaire (1970), la scission du Brabant (1993) et les réformes génétiquement confédérales (1993 et 2001)... Et la reprise en 2003 de la procédure du divorce s'annonce corsée.

Le cercle belgicain, qui a de beaux restes et de l'argent, nostalgique de son ancienne propriété, « sa » Belgique nobiliaire et bourgeoise, s'inquiète. Le baron M. Velge, président de B Plus, un de ses groupes d'influence, en son colloque de Dinant le 15 novembre, ne dit-il pas : *Je crains que le splitsing (en français, la scission) systématique de nos institutions, dans le but non avoué de vider notre pays de sa substance constitutionnelle, conduise forcément à la conclusion qu'il est inutile de maintenir une coquille désormais vide. L'on trouvera une clé de répartition de la dette publique, un statut de district fédéral européen pour Bruxelles-capitale, et l'on abandonnera la monarchie.* Voyant dans le « Manifeste flamand » le projet de la Flandre de se débarrasser de la Wallonie, M. Velge, « fransquillon d'Anvers », précise : *Quand on se dit Flamand pour devenir Européen* (Ndrl : l'alibi européen est utile aux micro-nationalistes), *l'échelon belge n'apparaît plus que comme un accident historique sans raison d'être dans l'avenir* (Vers l'Avenir, 16/11/02).

Penser peu et ne prévoir rien

Le combat retardateur (et retardataire) des Wallons et Bruxellois, allant de rebuffades en reculades, nous remet à l'esprit l'observation de ce « fransquillon » de Gand, l'avocat et chroniqueur Charles d'Ydewalle dans son livre (de belle lucidité !) *Confession d'un Flamand* (1967) : *Le propre des conservateurs est de penser peu et de ne prévoir rien. Nous, fransquillons, étions conservateurs.* Le résultat est probant : les francophones de Flandre y sont phagocytés, cachant honteusement leur culture qui donna nombre de noms à la littérature française. Ils se cachent, certains furent-ils flamingants aujourd'hui.

Pour les populations de Wallonie et de Bruxelles, le message est clair : le conservatisme « belge » les conduit droit dans le mur. Il faut tirer les leçons de l'histoire.

Préfâçant l'ouvrage, Marcel Thiry ne croyait pas possible que le fédéralisme continue d'agir en sens unique, toujours favorable à la Flandre. Déjà il annonçait deux hypothèses : *Ou bien la Wallonie, pour n'avoir pas su prendre conscience d'elle-même, sera de plus en plus flamandisée et dominée ; l'ordre flamand régnera dans une Belgique bénéluxienne et les Pays-Bas d'avant 1830 seront en fait reconstitués.* C'est le chemin de Roncevaux dans lequel s'empêtrent actuellement nos dirigeants ! On comprend mieux dans cette perspective toute la perversité du Manifeste d'octobre 2002 en faveur de l'enseignement bilingue par l'association Tibem (*Tweetaligheid in beweging* - Bilinguisme en mouvement) créée en 1998 par la sénatrice bien-pensante Mme Willame et le secrétaire d'État flamand à la Région bruxelloise, M. Delathouwer.

Ou bien, enfin, continuait M. Thiry, les provinces du Sud et Bruxelles n'ayant pu s'unir comme l'ont fait les provinces du Nord, les Wallons chercheront à échapper autrement à la néerlandisation, et à l'occasion de quelque imprévisible événement extérieur ou intérieur, ils feront retour à la France.

Bref, l'ouverture sur un horizon élargi, le repositionnement historique à l'abri de l'emprise flamande et de son mépris

du Wallon, ce « socialiste », ce « gréviculteur », ce « fainéant ».

Préparons-nous !

C'est une première. L'exhortation du professeur R. Deschamps, des facultés universitaires de Namur et conseiller des partis wallons, fait la une du *Soir* (29/11/02) : *Ne nous voilons pas la face. L'hypothèse de la scission de la Belgique doit être envisagée sérieusement. Nous devons nous préparer à cette éventualité et à la négociation qui la précédérait, sans accepter toutefois le scénario et le calendrier qui se dessinent derrière les déclarations des politiques flamands.*

Nous le disons depuis des années. Et M. Deschamps aujourd'hui insiste : *Les francophones devraient de leur côté préparer leur scénario et leur calendrier.*

Wallons et Bruxellois doivent s'autodéterminer, c'est-à-dire définir activement leur propre destin. Abandonner leur attitude défensive soumise aux exigences de la Flandre notamment vis-à-vis de Bruxelles. Certes, R. Deschamps considère la réunion à la France comme un renoncement qui revient à confier à la France l'avenir de la Wallonie *au lieu de prendre les décisions nous-mêmes dans un cadre fédéral où les Wallons ont beaucoup à décider* (sic). L'argument est tentant mais spéculatif à plusieurs égards :

- Toute l'histoire dans l'après-guerre et l'évolution des institutions et des mécanismes décisionnels, sans parler des méthodes du travail gouvernemental à la flamande, dite à la « trampoline » par M. Delpérée (2), montrent le caractère biaisé et limité du pouvoir décisionnel des Wallons et des Bruxellois au niveau fédéral sur les plans politique et économique. De surcroit, les réformes en cascade que nous réserve l'avenir amoindriront jusqu'à l'absurde les compétences et les moyens à ce niveau. Qui donc oserait prétendre à une inversion du processus ?
- Economiste, R. Deschamps néglige de prendre en compte toutes les dimensions sociologique, culturelle, affective, identitaire historiquement différentes des citoyens du pays de Liège, du Tournaisis, du Hainaut, du Namurois, du Luxembourg et de la région francophone du grand Bruxelles.
- R. Deschamps néglige apparemment l'impossibilité qui grandit dans l'État belge de trouver un équilibre entre ce qui unifie et ce qui diversifie les Flamands d'une part et les Wallons et Bruxellois d'autre part, cela faute de trouver encore des buts communs. A vrai dire, il n'y en a déjà plus ! Même la SNCB devrait être coupée en deux, entend-on, et le décret flamand du 20 novembre 2002 déniant le caractère « belge » aux conventions collectives de travail avance un coin dans ce qui subsiste de solidarité fédérale : la fiscalité et la Sécurité sociale. La formule du Flamand A. Alen, professeur de droit constitutionnel à l'université de Louvain, suivant laquelle *le roi apparaît comme un jeteur de ponts dans un pays divisé par ses communautés* (*Le Soir*, 26/11/02) sonne comme une boutade.
- Enfin, le raisonnement du professeur Deschamps ne traduit-il pas le conservatisme viscéral qui pousse à confier l'avenir de la Wallonie et de Bruxelles - qui

n'en voit l'enjeu et le péril ? - à la Flandre hégémonique par le biais « belge ». Il voit une perte d'énergie dans la recherche d'une réunion à la France - ou l'association avec elle dans l'UE de demain - mais se refuse à voir l'énorme énergie dépensée dans les conflits communautaires, consubstantiels à l'État belge depuis sa création, en effervescence depuis 40 ans et loin de s'éteindre. L'actualité est prometteuse ! Dans son livre *Au bonheur des Belges*, (1992), René Hénoumont écrit avec perspicacité : *J'imagine la réaction des Français si, tout à coup, le Président leur apparaissait un soir à la télé pour leur annoncer, entre la poire et le fromage, que la République est dépassée. C'est pourtant ce que fit, le 18 février 1970, Gaston Eyskens, Premier ministre, qui déclare aux Belges, sans tambours ni trompettes, que « l'État unitaire est dépassé »... On surnommait ce Flamand modéré de Louvain Gastounet ou Napoléon. Dans Napoléon, il y a au bout Waterloo.*

La force des choses

Le Tournaisis, où naquit la France, fut terre française de 843 (traité de Verdun) jusqu'en 1526 (traité de Madrid), date à laquelle il fut cédé aux Pays-Bas espagnols de Charles Quint. Rappelons aussi les sympathies françaises de la principauté de Liège, inébranlable terre romane d'Empire.

Trait piquant de l'Histoire : en réunissant pour la toute première fois, le 1^{er} octobre 1795, le vaste pays de Liège aux principautés « belgoises » des Pays-Bas Habsbourgeois, les Français de la République inventaient la Belgique.

C'est un échec, concède aujourd'hui le ministre d'État Roger Lallemand. L'Histoire des peuples nous rattrape. Rien ne justifie que l'appel à l'esprit de concorde et à l'union soit sélectif : positif vis-à-vis d'un partenaire flamand vindicatif et indifférent au sort des Wallons, et irrationnellement négatif vis-à-vis des Français, nos frères de sang, de langue, de culture et de luttes historiques partagées.

La dislocation en cours de la Belgique nous fait souvenir des instructions données par le gouvernement français à M. de Talleyrand, son représentant à la Conférence de Londres en 1830-31 en vue d'attribuer ce qui forme les trois communautés actuelles de la Belgique, respectivement à la France, à la Hollande et à la Prusse. Talleyrand, pour ménager l'Angleterre au nom du principe d'équilibre du Congrès de Vienne, obtint l'indépendance belge, tout en voyant plus loin. Il l'a écrit à la princesse de Vaudémont : *La Belgique nous viendra peut-être, mais plus tard ; aujourd'hui, c'est un intérêt secondaire. La force des choses la mène à la France* (3). Au cœur névralgique de l'Europe des 25, Bruxelles et la Wallonie, terres romanes, ne sont plus d'un intérêt secondaire.

(1) *Les catholiques et la question wallonne*, 1963.

(2) Conférence Ladeuze (UCL/06/08/01).

(3) Jean Orieux, *Talleyrand ou le sphinx incompris*, Paris, Flammarion, 1970.

PRESSE A DÉCERVELER

CHANTECLER

Le titre est accrocheur ? Il est en tout cas incomplet. Il lui manque un complément direct : les Wallons. Il n'est question ici que de la région méridionale. Ses journaux, politiquement parlant, sont d'une affligeante pauvreté. Le moins possible de grain à moudre pour des lecteurs qui ont tout de même plus de cervelle que des veaux.

Le mot d'ordre semble être la diète pour l'esprit critique des Wallons qui n'en manquent pourtant pas. Consigne identique à la radio et à la télévision, demeurée dans le giron d'une institution communautaire experte à ne cultiver que les valeurs « belges ».

Tout baigne donc dans l'huile, pourraient conclure des citoyens agacés par les querelles communautaires et séduits par la petite musique d'avenir distillée par les tenants du régime. Las ! pour nos Sudistes unilingues, il ne reste, hors de leur territoire, que deux journaux d'opinion, piliers du régime — peut-être les derniers d'un État artificiel ? — qui compensent le mutisme des représentants wallons par la surabondance des propos de leurs collègues flamands.

Des preuves ? Au hasard, tant elles sont multiples, Peter Vandermeersch, rédacteur en chef du *Standaard au Soir* : *On parle de la Wallonie comme de la France ou des Pays-Bas. Comme d'un autre pays, avec des mœurs différentes, notamment politiques.* Confirmation de cette tendance par Stefan De Clerck, président du CD&V (ex-CVP) à *La Libre* : *Le CDH n'est plus un parti frère, c'est un cousin... nous avons opté pour un modèle confédéral.* La prise de distance fait parfois place à la colère rentrée. C'est ainsi que Yves De Smet, rédacteur en chef du *Morgen*, écrit dans *Le Soir* à propos de la vente d'armes au Népal : *Louis Michel a été suivi, cette fois... Les Flamands avaient (donc) la pilule courageusement et la notent dans leur mémoire d'éléphant. Car en Flandre aussi, la vengeance est un plat qui se mange froid.*

Bigre ! qu'est-ce qui se prépare ? Toujours opportuniste, Hervé Hasquin, le ministre-président d'une Communauté française, qui chloroforme la Wallonie, se dresse soudain sur ses ergots et déclare au *Soir* : *Je suis excédé par l'attitude des Flamands à l'égard des Wallons. C'est*

une rengaine, une attitude permanente : on regarde les Wallons avec mépris.

En réalité, c'est l'affolement dans le camp des belgicains. Ainsi, Daniel Ducarme, pompier en chef du Mouvement Réformateur, jure ses grands dieux qu'il ne sera jamais le curateur de la faillite de la Belgique. Quant au grand quotidien « polysensuel » de la capitale, il n'hésite pas à publier, à quelques centimètres à peine de la philippique d'Yves De Smet, un photo-montage du patron idéal des Diables Rouges ... *en implorant Aphrodite de lui insuffler sur-le-champ la vie et la santé, l'enthousiasme et la volonté du lion des Flandres et [ndlr : de lui faire don des] ergots du coq wallon.* Tant qu'à faire, Aphrodite pourrait aussi exercer ses talents de séduction sur un Parlement fédéral où des tempêtes se préparent...

Heureux (?) lecteurs de la presse francophone soigneusement tenus à l'écart de ces bisbilles par des patrons qui connaissent leurs attaches financières. Mais pauvres journalistes contraints de faire l'impasse sur le cancer qui ronge les institutions.

BRÈVES

FRANCORCHAMPS

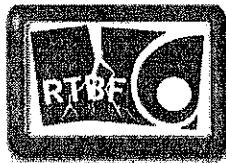
Dans notre n° 44, parlant de l'organisation du Grand Prix de Formule I à Spa-Francorchamps en 2003 et 2004, je préconisais de faire pression sur la Communauté européenne afin que sa directive sur l'interdiction de la publicité pour le tabac lors de compétitions sportives soit d'application au plus tôt. Malgré l'avance obtenue par le Parlement européen (la directive prenant effet en 2005 au lieu de 2006), le Parlement belge, après de multiples contorsions, n'a pas varié son vote : **pas de Formule I à Francorchamps en 2003 et 2004.**

Je reste persuadé que si le plus beau circuit du monde s'était situé à Zolder, le résultat du vote du Parlement belge eût été inversé afin de mettre tous les États européens sur le même pied.

TÉLÉVISION : JE RÊVE !

Une fois de plus, les Français ont montré leur générosité en assurant le succès du Téléthon.

Je rêve. Oui, je rêve d'un Téléthon qui associerait les chaînes de télévision Fr2 et RTBF, qui mobiliserait région et communes wallonnes et peut-être bruxelloises, d'un Philippe Geluck qui fédérerait les énergies, de la participation de nos artistes, et nous n'en manquons pas, à ce grand élan de solidarité. Quant à la générosité des Wallons, je n'en doute pas.



MAGELLAN : L'ENJEU DU POUVOIR

Guy FONTAINE

Tout le monde était d'accord, il fallait faire quelque chose. Pas n'importe quoi. Pour le nouveau patron de la RTBF, la cause est entendue : c'est son plan ou, à terme, la fin de la radiotélévision de service public. Si son plan réussit, il y aura sans doute encore une radiotélévision ; quant au service public...

Magellan est avant tout un plan d'entreprise : il est basé sur un inventaire du patrimoine immobilier de la société RTBF et de ses moyens de production, le tout analysé et apprécié selon les normes du consultant Andersen pour qui les mots « la culture » s'écriraient plutôt avec un « l » apostrophe et un alpha privatif : la base de calcul est le temps matériel qu'il faut pour rédiger un billet, pas l'estimation du travail qu'il a fallu fournir pour en réunir les éléments, moins encore le savoir-faire ou les connaissances de son auteur.

Magellan est aussi un acte politique : il s'agit de recentrer le pouvoir entre les mains d'un groupe réduit autour de l'administrateur général tout en excluant les régions du processus de décision, tandis qu'au niveau de la Wallonie, il s'agit de redistribuer les cartes et de redéfinir les zones d'influence. C'est un Yalta audiovisuel.

Mais la RTBF reste bien ancrée dans la zone d'influence socialiste, celle qui a mis Philippot à la tête du boulevard Reyers qui le rend bien au boulevard de l'Empereur tout en étant sensible à la voix des stentors du moment : Van Cau à Charleroi et Di Rupo à Mons voient leurs « centres » respectifs se développer parfois

outre mesure (au passage, on se met Miller dans la poche, ce qui est toujours bon à prendre) tandis que Liège – maillon faible où Daerden et encore moins Happart ne font le poids – est pratiquement démantelé, et que Namur – désert rouge s'il en est – est réduit à la taille d'une rédaction coupée à la mesure des piètres besoins de la couverture des travaux du Parlement wallon.

Ainsi, toute la décision est recentrée sur Reyers – ou ce qui sera demain la Casa Kafka – Reyers où on est royaliste moins parce qu'on soutient la monarchie que parce qu'on court après l'audience de « Place Royale » sur RTL-Tvi et où on voit la politique en rouge-jaune-et-noir juste par mimétisme avec les couleurs dans lesquelles se drapent les composantes francophones de l'arc-en-ciel.

Pour le reste, les implantations wallonnes, désormais privées de leur autonomie, ne seront plus que des lieux de production, détachés des réalités de leur environnement proche et sans plus aucune implication possible dans la vie culturelle de leur région.

Ainsi, Magellan met un point final à un mouvement de régionalisation de la télévision de service public. Un mouvement qui avait connu ses dérives sans doute, celles que l'on évoquait en parlant de « baronnies », mais qui assurait un réel ancrage régional. Local devrait-on dire, puisqu'en effet, la « régionalisation » de la RTBF a, curieusement, suivi une évolution inverse à celle de la régionalisation de la Belgique : à l'époque de l'État unitaire, de la « Belgique de papa », la RTB

proposait un magazine d'information wallonne, diffusée sur tout le réseau ; à mesure que se développaient les « centres régionaux », ce magazine (« Antenne Soir ») a rétréci comme peau de chagrin au profit des « décrochages » (Liège Matin, Nationale 4 ou Hainaut Matin) qui proposaient une information fragmentaire à destination uniquement des sous-régions. Dans ce mouvement, Liège a été longtemps le fer de lance de l'autonomie des centres régionaux ; est-ce une raison de plus pour le démanteler aujourd'hui ?

Le plan Magellan a donc eu l'aval unanime des membres du Conseil d'Administration. **Tous partis confondus.** La position du politique est confortable : si Philippot réussit, il aura agencé une structure qui agrée le pouvoir en place et on pourra dire qu'on avait raison de lui faire confiance. S'il rate, on pourra justifier des mesures plus drastiques encore contre ces ingérables que sont les ertébéens. **En bout de course, il y a la reprise en main.**

A quel prix social ? On parle de 470 départs « volontaires » (sinon, il faudra prendre des mesures plus coercitives) et d'au moins 600 personnes déplacées. Mais l'humain, c'est comme la culture, ça ne s'écrit pas en chiffres, donc ça n'entre pas en compte dans la gestion !

N.B. : Les contestataires liégeois ont un site : <http://altermagellan.be.tf> où on peut télécharger les motions et documents, trouver des commentaires et informations.

UNE TAUPE DANS LE GOUVERNEMENT WALLON ?

Jacques DEHAES

Au printemps 1999, à la veille des élections législatives, le Mouvement Wallon pour le Retour à la France (MWRF) prit l'initiative d'interroger un certain nombre d'hommes politiques et de personnalités sur l'avenir institutionnel de la Belgique en leur demandant de préciser leur position quant à l'idéal rattachiste.

Parmi les nombreuses réponses reçues, j'avais noté celle, particulièrement encourageante d'un homme politique wallon, « personnage mystérieux » dont je vous laisse deviner le nom, qui déclarait :

Concernant les revendications flamandes et, dans une certaine mesure donc, l'avenir de l'État belge, ma position, qui rejoint celle de mon parti, est claire... Une Belgique « coquille vide » dont la seule « justification » serait d'amener à une Flandre, dégagée de tout devoir de solidarité, une maîtrise des rouages de l'État fédéral, une tutelle sur Bruxelles et un droit de regard sur la Wallonie, ne nous intéresse pas.

Concrètement, cela signifie que les revendications flamandes, en matière de scission de la Sécurité sociale, d'autonomie fiscale, de fixation régionale des salaires, sous leur forme explicite ou larvée, sont inacceptables.

Concernant la solution rattachiste, qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, la France tient une grande part dans toute pensée en Wallonie. Depuis des siècles, nos destins s'entêtent à demeurer à la fois distincts et inexorablement imbriqués.

Au delà de la nécessité de penser la France comme une alternative ou comme une solution à la rupture, j'affirme, pour ma part, l'utilité d'envisager et de concrétiser, dès maintenant, tout ce qui peut nous rapprocher de cette grande Nation qui n'a pour nous rien d'étranger. En ce sens, je suis de ceux qui plaident pour une collaboration privilégiée avec la France pour elle-même et ce qu'elle représente et non simplement par dépit, comme une solution commode à nos problèmes... Demain, « dans l'éventualité d'une rupture »,... il est évident que la France ne peut être évincée des réflexions prospectives sur le futur de la Wallonie.

Après les élections vint « l'Arc-en-ciel ». Notre « personnage mystérieux » constatant qu'entre la Flandre et la Wallonie on avait désormais quitté l'émotionnel pour le rationnel, devint le champion de la « loyauté fédérale » et de la décrispation communautaire. En novembre dernier, participant à une émission *Mise au point*, il déclare, en répondant à la question : *Comment va la Wallonie ?*

Ce qui est important, c'est de pouvoir objectivement indiquer que la Wallonie va mieux, que les tendances sont bonnes. C'est la Flandre qui le dit, donc cela doit sûrement être vrai...⁽¹⁾

Or, quelques jours avant l'émission, les déclarations de M. Karel De Gucht, président du VLD, et de Patrick Dewael, ministre-président de la Flandre annonçaient la couleur pour la prochaine législature : suppression des

facilités linguistiques dans les communes de la périphérie bruxelloise, régionalisation de la Sécurité sociale, de la SNCB, de l'aéroport de Bruxelles-national, ainsi que, excusez du peu, l'évaporation prochaine de la Belgique. Ce sont des Flamands qui le disent, donc cela doit sûrement être vrai !

Notre « personnage mystérieux » n'est-il pas inquiet ? Il semble que non :

Nous sommes en période préélectorale et il y a une musculation flamande qui va s'effectuer comme on le voit chaque fois. Quelle est mon analyse de la situation ? Pourquoi, pour le VLD comme d'ailleurs pour le CVP autrefois de la même façon, faudrait-il maintenant tout régionaliser ?

C'est quand même la preuve que les Francophones au Gouvernement fédéral ont bien résisté à toutes les tentatives qui allaient dans l'autre sens et que le PS est sans doute le chef de file de ce type de rigueur par rapport à la Sécurité sociale, par rapport à la régionalisation de la SNCB, et donc, quand on ne sait plus, il y a toujours les deux tactiques, soit investir l'État central, soit se replier dans les Régions.

... Lorsqu'il y a eu des négociations communautaires, moi j'estime que nous n'avons rien cédé. Nous avons obtenu le refinancement de la Communauté française, un encadrement sévère de l'autonomie fiscale, la clé 60/40 pour les chemins de fer ; en matière de conventions collectives du travail flamand, nous avons enrayé le mécanisme de la même façon qu'en matière de prime à l'emploi.

... Cela fait des années que ces déclarations sont émises en Flandre. Moi, je constate que cela existait déjà avant le gouvernement précédent et que, lors des négociations de Lambermont, l'on a maîtrisé le phénomène. Il faudra évidemment que les partis francophones lors de la prochaine négociation gouvernementale..., qui ne sera pas facile sur ces matières-là, fassent preuve de résistance et d'autorité.

Il y aura donc inévitablement débat communautaire en 2003. Notre « personnage mystérieux » saisira-t-il l'occasion de revendiquer pour la Wallonie l'un ou l'autre bout de compétence lui permettant d'aller vers plus de vraie autonomie ? (2)

Non, il faut d'abord digérer les réformes du Lambermont, elles sont énormes, nous voyons ce que c'est du côté wallon : le commerce extérieur régionalisé, les lois communale et provinciale régionalisées, donc il y a un tel travail qui doit s'accomplir que nous ne sommes pas demandeurs d'un nouveau transfert de compétences.

Suggestion : pourquoi ne pas demander aux Flamands comment ils font ? Eux, ils en redemandent ! Normal, ils ont des années de pratique !

Si vous n'avez pas encore deviné qui est notre « personnage mystérieux », voici un indice supplémentaire. Au début de l'émission, lorsqu'on lui fait observer qu'il est manifestement un adepte de la méthode Coué, il répond avec l'humour convivial et bon enfant qu'on lui connaît : *Non, c'est la méthode Van Coué !*

Revenant sur les exigences flamandes, et en particulier sur la régionalisation de la Sécurité sociale, M. Van Coué, en fin connaisseur de l'âme flamande, et sachant combien « nos amis flamands » sont généreux et toujours prêts à serrer sur leur cœur, au risque même de les étouffer, leurs amis francophones, M. Van Coué donc n'hésite pas, dans un appel solennel, à rappeler, une fois de plus, ses origines familiales. Nul doute que les Flamands y seront extrêmement sensibles !

Si vous régionalisez la Sécurité sociale, vous détruisez le dernier ciment qui tient ce pays en état, vous abbeznez les mécanismes de solidarité. Si des Van Coué sont aujourd'hui en Wallonie, et à la tête du gouvernement wallon, c'est parce qu'au siècle passé, ils sont venus de Flandre chercher leur travail dans la région industrielle qui a sauvé le pays à ce moment-là et, de 1850 à 1950, la richesse wallonne a été la plus importante du pays, a fait

vivre le pays, et donc il y a toute cette solidarité intérieure qui ne peut être remise en cause aujourd'hui parce que les Flamands sont devenus plus riches. Ça, c'est la solidarité dans le temps et pas la solidarité à un moment donné.

Que vaut le « ciment belge » ? N'a-t-on pas déclaré jadis que les facilités linguistiques étaient « bétonnées » dans la Constitution ?

Faudra-t-il attendre « l'évaporation » complète de la Belgique et, par suite, celle de ses illusions pour que M. Van Coué se souvienne de ses déclarations d'avril 1999 et se tourne enfin vers la France ?

D'ailleurs, comme l'a dit un Flamand qui nous connaît bien : *Het rattachisme is de beste keuze voor Wallonië* (3). En d'autres termes, M. Van Coué, le choix de la France est, pour la Wallonie, le maître-choix.

Cela doit sûrement être vrai, puisque c'est un Flamand qui le dit !

- (1) Ce sont MM. Vandelanotte et Verhofstadt qui ont déclaré avoir constaté un mieux en Wallonie
 (2) Question de M. Ch. Carpentier, journaliste à la *DH/Les Sports*, participant à l'émission.
 (3) Guido Fonteyn, interviewé dans *Meervoud* (n°58, 01/2000).

BRÈVE

Du neuf, toujours du neuf : Van Cau aime la France sans arrière-pensées...

Surprenante nouvelle, rapportée par *Le Soir* (05/12/02), que cette réponse du dit Van Cau, Premier de cordée wallon (hélas !) faite à André Antoine, chef de groupe CDH : *La République française : un État très proche que nous aimons sans arrière-pensées.*

Déclaration d'amour d'autant plus platonique que Van Cau note, à juste titre, qu'un rattachement de la Wallonie à la France ne figure pas parmi les mesures du contrat d'avenir, *qui peut pleinement s'appliquer dans la Belgique fédérale, telle qu'elle existe.*

En somme, un amoureux qui tourne le dos à sa soi-disant bien-aimée. Un petit chef-d'œuvre d'hypocrisie. Le contrat d'avenir devait, selon les experts de nos universités, déboucher sur des relations privilégiées avec la France.

Van Cau a fait la sourde oreille et persiste à miser sur la Belgique fédérale avec « ses chers amis flamands ». Pour combien de temps encore ?

FRANCOPHONIE, VASTE PROGRAMME

Petit jeu pour mieux nous connaître

Un océan de 5.000 kilomètres sépare le Québec de la mère patrie française. Pas étonnant que ce pays se soit forgé, au fil des siècles, des mots particuliers. Les comprendriez-vous ?

Réponses p. 27.

1. Il est passé à côté des *lumières* sans même les voir.
 A. personnages politiques importants
 B. feux de signalisation
 C. illuminations décoratives
2. T'as pas vu mon *efface* ?
 A. grattoir
 B. éponge
 C. gomme
3. Pour son anniversaire, elle lui a offert un *cadrان*.
 A. réveille-matin
 B. montre-bracelet
 C. pendule
4. Juliette, n'avez-vous pas laissé des œufs dans le *vivoir* ?
 A. salle de séjour
 B. office
 C. poulailler
5. J'ai trouvé des *pamphlets* dans ma boîte aux lettres.
 A. tracts électoraux
 B. brochures
 C. journaux populaires

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

OBJECTIF CONSTANT

Pierre BERTRAND, sénateur honoraire

La Francophonie a élu en octobre dernier son nouveau secrétaire général, lors du IXe Sommet de Beyrouth, en la personne d'Abdou DIOUF, ancien premier ministre du Sénégal (1970), dauphin et successeur de Léopold Sédar Senghor à la présidence de la République en 1981, réélu à plusieurs reprises jusqu'à passer la main non moins démocratiquement. Nos vœux l'accompagnent afin qu'il poursuive l'action de Boutros Boutros-Ghali, qui prend sa retraite. Il est de bon augure que ce choix ait eu le Liban pour cadre, carrefour séculaire de la rencontre et du croisement des cultures et des civilisations, dans un pays arabe scrupuleusement fidèle à la langue française depuis les lointaines Croisades. Ce Sommet – dont nous avions précédemment détaillé l'ordre du jour – a réuni à Beyrouth plus de cinq dizaines de chefs d'État et de Gouvernement venus des cinq continents. Puisse ce symbole devenir localement porteur d'une dimension morale internationale, soutenant l'espoir que renaisse la confiance entre les peuples grâce au dialogue et à l'ouverture, valeurs constamment prônées par la Francophonie depuis son premier Sommet à Paris en 1986.

Complémentaire de la vocation traditionnellement culturelle et éducative du monde francophone, l'avènement de la démocratie, l'ouverture au savoir, la lutte contre la pauvreté, le respect de l'environnement et une saine gestion des ressources naturelles sont devenus aujourd'hui des objectifs communs à toute la Francophonie. La base fondamentale de sa politique de coopération s'appuie sur l'identité et la diversité culturelles s'associant à la

solidarité et aux échanges. La complémentarité des éléments de cet amalgame doit permettre de répondre d'une même voix aux exigences économiques et technologiques contemporaines, d'acquérir le savoir autant que le savoir-faire qui favoriseront le mieux-être et le développement durable.

Ni le Conseil permanent de la Francophonie interministériel, ni l'Agence ne peuvent ni ne veulent substituer leurs projets aux politiques des États membres. Il s'agit de conduire avec eux les actions décidées de commun accord, après avoir éclairé les choix, en privilégiant l'accès des populations urbaines et rurales défavorisées à l'éducation et à la connaissance. Ce sont les acteurs nationaux appliquant leur politique nationale qui en décident. Cette méthode respecte l'autre, mais implique temps, patience et énergie.

Il faut mener de front culture et développement, diversité culturelle et mondialisation, progrès économique en vue d'une croissance durable qui n'anéantisse pas les ressources naturelles par un enrichissement immédiat sans lendemain. Après le dialogue des cultures abordé à Beyrouth, le prochain Xe Sommet à Ouagadougou en 2003 déterminera les voies conjointes du développement et de la solidarité.

La Francophonie y justifiera son credo fondamental : le développement de chacun passe par le respect de la diversité, culturelle et solidaire.

PETITE CHRONIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

COURRIEL, SACREBLEU !

Denis GRIESMAR

Il est difficile de croire, dans un monde dominé par le « micromou » de M. Guillaume Desportes (alias Bill Gates), que l'ordinateur personnel est dû à un Français, d'origine vietnamienne d'ailleurs. Tel est le prestige de la force brute. La Toile, elle, s'est bien développée pour répondre aux besoins de l'armée américaine. De mauvais esprits pourraient certes prétendre que son usage civil a d'abord été le fait d'individus peu sociables, vissés devant leur écran pour ne point sortir de chez eux, qu'un pays sans cafés préfère, aux contacts humains directs, une « communication » désincarnée. Cependant, il n'est pas niable que la messagerie électronique représente au-

jourd'hui un outil commode, rapide et relativement fiable, sinon toujours synonyme de confidentialité.

Mais comment désigner ces messages que nous échangeons à foison, au point d'en inonder nos connaissances, et jusqu'à nous y perdre nous-mêmes ? L'anglais *e-mail*, abréviation d'*electronic mail*, suivant une logique (déterminant-déterminé) inverse de la nôtre, une terminologie française s'impose. Or c'est dans une telle situation, lorsqu'un terme étranger, soutenu par une logistique commerciale agressive, tend à inonder les murs et les oreilles, que se manifeste l'intérêt d'une politique linguistique du fran-

çais, appuyée sur une idée claire du but à atteindre, et sur un plan efficace pour y parvenir. En l'occurrence, il faut bien dire que nous avons assisté à un ratage, certes ratrappable, mais dû, il faut bien le voir, à une absence de sens stratégique. Nous ne sommes plus au temps où l'on pouvait mettre en circulation « ordinateur » sans craindre « computer ». La publicité, les médias, nous bombardent quotidiennement d'anglo-américain mal digéré ou mal traduit. Un snobisme irréfléchi, détournant de façon perverse le sens de la mode et l'esprit frondeur, pousse à capituler, à se couler dans un moule avant d'avoir compris ce qui était en jeu. Il faut dire également que les compétences et la réactivité nécessaires ne sont pas faciles à réunir, entre ceux qui ne voient pas, ou feignent de ne pas voir, le pouvoir des mots, et ceux des linguistes qui nous expliquent qu'on parle tout sauf français en France. Toujours est-il qu'en l'occurrence, la Commission ministérielle de terminologie de l'électronique a cru bon de recommander l'emploi de « mél », abréviation supposée de « messagerie électronique »

Certains objecteront que ce n'est pas ainsi que se forment les abréviations dans notre langue. Là n'est pas le plus grave. « Mél », certes, est monosyllabique, alors que la forme canon en français est bisyllabique (métro, boulot, dodo, télé, ciné...) Mais surtout, le terme étant nouveau, il se passe ceci : l'interlocuteur demande de répéter, puis comprend et s'écrie « Mél ? Ah, oui, ii-mél ! » Résultat : un coup pour rien. Moins drôle encore : qui ne se souvient

du mail de la ville de son enfance, de l'automne où l'on ramassait les marrons, de la foire-exposition, avec ses bâtons de réglisse et ses petits pains d'épices.. Eh bien, aujourd'hui, dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, certains prononcent « mé-ile ». Plus colonisé, tu meurs ! Or nos amis Québécois, plus grands et plus précoce utilisateurs de la toile que les Français, ont trouvé dès le début le terme qui convient : courriel. Le mot est bien formé, rime avec ciel, Gabriel... et se prête à la formation de dérivés, comme « courrielleur ». Pourquoi diable chercher plus loin ? Pourquoi, surtout, diviser nos forces, alors qu'il s'agit déjà, au départ, de lutter à contre-pente, de remonter le courant ? A croire qu'au pays de Descartes, le bon sens n'est pas la chose du monde la mieux partagée. Alors qu'il est ici la première qualité nécessaire, à mettre au service d'une volonté.

Qu'on nous comprenne bien : il n'y a ici ni fermeture, ni « crispation ». Toute langue, et la nôtre éminemment, vit d'emprunts, à condition qu'ils apportent quelque chose d'utile et ne brident pas sa créativité propre, en répandant, de façon peu innocente, l'idée selon laquelle seul l'anglais serait capable de désigner les réalités nouvelles et d'exprimer la modernité.

Mais les francophones, comme les autres, doivent garder la maîtrise de leur découpage du réel, de leur choix des concepts, et de la manière de les exprimer.

Courriel, sacrébleu !

TÉLÉVISION

Paul DURIEUX

Ô rage, ô désespoir... Écolo a osé voter, parmi 148 dispositions, un texte préconisant la révision du statut de la monarchie et à plus long terme la mutation de celle-ci en république, et ce, à une large majorité.

Il n'en fallait pas plus pour déchaîner la colère d'un honnête citoyen belge sur les ondes de RTL-TVI qui l'invitait aussitôt à sa dominicale télévisée : Controverse.

Monarchie ou République ? Quel régime pour la Belgique ? Tel était le thème de l'émission.

Affligeante, amusante, intéressante... J'hésite encore sur le qualificatif à attribuer à cette parodie de débat. Et, finalement, ces trois qualificatifs convenaient tour à tour.

A gauche, Laurette Onkelinx, caressant fraternellement le bras du pauvre Philippe Defeyt, secrétaire fédéral écolo et à droite, un représentant CDH arborant un noeud papillon noir-jaune-rouge du plus bel effet, caressant lui aussi, mais dans le sens du poil, un Louis Michel aux bajoues nerveusement frémissantes. Au centre, le Flamand de service, député *VLD* et le professeur de droit constitutionnel, M. Scholsem.

Que retenir de ces échanges :

- la grande misère de Ph. Defeyt dans le rôle de la carpette qui n'en finit pas de s'excuser. Et de rappeler la concertation constante avec AGALEV ce qui n'est pas le cas des autres partis avec leurs homologues flamands. Et d'affirmer que la question du rôle de la monarchie ne sera

pas un préalable à un futur accord gouvernemental. Et de dire aussi qu'envisager la République ne sera à l'ordre du jour que dans un lointain futur (au siècle prochain, peut-être ? ndlr.).

- l'esprit démocratique de Louis Michel qui refuse à ses sénateurs le droit de voter la prise en considération de la réforme des prérogatives monarchiques ; l'ensemble des partis flamands n'attendent que cela pour restreindre drastiquement le pouvoir du roi. Le petit Louis en profite pour rappeler qu'il est le chef du MR.
- le patriote CDH en appelle au front des francophones pour refuser les revendications flamandes, stigmatise l'hypocrisie d'ÉCOLO, lance un vibrant appel à la concorde nationale et ne peut rien répondre lorsque l'assemblée lui fait remarquer que son front des francophones ne va pas améliorer les relations communautaires.
- La représentante du PS console l'allié ÉCOLO, se dit favorable à une évolution du rôle du roi vers un statut qui en ferait un personnage strictement représentatif, mais ne place pas ce point au menu des prochaines discussions gouvernementales. On ne va pas entrer en conflit avec le père Michel pour si peu.
- Le représentant *VLD* parle au nom de son parti qui préconise un statut royal purement représentatif calqué sur le modèle des monarchies scandinaves. Il rappelle, à juste titre, que l'ensemble des partis flamands est unanime sur cette position et déclare qu'une commission parlementaire devra se pencher sur ce problème lors de la prochaine législature... (Ambiance... !)

*La méthode immersive d'apprentissage des langues étrangères connaît une audience de plus en plus large chez les parents francophones. Au vu des tests d'évaluation auxquels sont régulièrement soumis les élèves, nous savons qu'elle donne d'excellents résultats tant sur les plans linguistique et pédagogique que psychologique. Il importe quand même de se poser certaines questions avant d'engager son enfant dans cette voie. Aussi, nous vous livrons ci-dessous un éclairage qui peut vous aider à faire le point. De plus, notre périodique a jugé utile de porter ces réflexions à la connaissance du journal *Le Soir* et de suggérer à son rédacteur en chef, Mme Béatrice Delvaux, de faire de cette question l'objet d'un prochain débat dans la rubrique Forum.*

IMMERSION N'EST PAS NOYADE

Pierre MÉLOT

Un manifeste pour favoriser l'enseignement en deux langues ? L'idée est excellente. Elle émane des fédérations d'associations de parents tant francophones que flamandes, tant officielles que libres. Reposant sur le principe d'un enseignement dispensé pour une large part dans une langue étrangère et, dans une moindre mesure, dans la langue maternelle de l'enfant, la méthode immersive n'est déjà plus tout à fait neuve. En Wallonie, par exemple, les premières expériences d'enseignement en immersion dans les écoles fondamentales remontent à l'année 1989. A cette époque, la méthode était pratiquée par de véritables pionniers qui, en l'absence de cadre législatif, ont pris le risque d'investir beaucoup d'eux-mêmes sous le régime précaire de la dérogation annuelle. C'est à ces enseignants convaincus et tenaces, soutenus par de rares pouvoirs organisateurs visionnaires et un petit nombre de parents clairvoyants et très demandeurs, que nous devons l'affinement, le développement et, en fin de compte, la popularité grandissante de la méthode immersive. A l'heure actuelle, en plus des deux ou trois projets en cours d'étude, 32 écoles, en Communauté française, organisent les cours selon cette méthode.

Par la suite, comme le rappelle l'article paru dans *Le Soir* (30/10/2002) et intitulé *Les parents sont pour le bilinguisme*, un décret de la Communauté française datant de 1998 a autorisé l'organisation des cours en deux langues dans l'enseignement fondamental et dans l'enseignement secondaire. Ainsi, trois quarts du volume global des heures sont donnés en anglais, en néerlandais ou en allemand, un quart en français et ce, dès la 3^e année maternelle et en 1^{re} et 2^e années primaires. Ensuite, la proportion s'inverse progressivement au cours de la scolarité primaire : il s'agit de rendre l'élève sortant de 6^e année primaire apte à aborder l'enseignement secondaire en français. Précaisons que certains établissements secondaires (dont les pouvoirs organisateurs sont les pionniers des années 80) offrent déjà, depuis l'année scolaire 2001-2002, les 6 années de cours selon la méthode immersive. Ce laps de temps donne un recul suffisant – en tout, 13 années scolaires – pour démontrer la validité de la méthode qui, faut-il le dire, est très encadrée et contrôlée sur les plans pédagogique, linguistique et psychologique depuis son lancement en 1989.

La Flandre, de son côté, est extrêmement réticente à l'introduction de la méthode immersive. Elle n'a voté aucun décret l'autorisant et la question n'est pas à l'ordre

du jour des instances politiques. En cas d'ouverture de classes immersives, la Flandre sait pertinemment qu'un nombre important de parents opteraient pour l'immersion française. Ce choix des parents risquerait, évidemment, de porter un coup très rude à l'homogénéité culturelle et de réintroduire une bonne dose de francophonie, deux « tares » que la Flandre prétendent ouverte veut éviter à tout prix. Le sujet y est explosif.

A Bruxelles, il n'existe pas non plus de classes immersives, et s'il devait s'en créer, le carcan des lois linguistiques de 1963 ne les permettrait qu'en néerlandais, restriction que prend la peine de rappeler le décret de 1998 précité. Somme toute, nos compatriotes bruxellois (qui abritent dans leurs murs d'importantes institutions européennes) se voient débarrassés par la loi – du plus fort – de l'embarras du choix : le néerlandais pour tout le monde.

Mais revenons en Wallonie, puisque nous avons la chance d'y connaître la liberté culturelle. *Les parents sont pour le bilinguisme*, vient-on de lire. Soit, mais pour quel enfant ? Le leur paraît-il doté de l'endurance nécessaire à cette aventure de longue durée ? Quelles sont ses aptitudes et ses attirances, ses faiblesses et ses aversions ? Quels sont ses désirs, ses rêves, ses distractions ? Dans quel environnement familial, culturel, géographique a-t-il été élevé ? Entrevoit-on son avenir professionnel ? Autant d'interrogations qu'il importe de lever avant d'engager son enfant dans cette voie.

Les parents sont pour le bilinguisme, proclament leurs associations. Soit, mais quel bilinguisme ? Celui que leurs propres parents ont choisi pour eux en fonction des données de leur époque ? Ou celui qui sera utile à leur enfant, adulte au 21^e siècle ? Celui de la Belgique dans laquelle ils sont nés, eux les parents ? Ou celui de l'Europe qui grandit à vue d'œil et va voir grandir leur enfant ? Ce choix est difficile car il peut servir ou desservir, et même asservir leur enfant. Il peut le pousser vers le vaste monde ou le coincer dans l'exigüité de « notre petite patrie ». Pour être judicieux, ce choix requiert une certaine présence de notre destinée politico-linguistique. Or, que sera la Belgique dans 5, 10 ou 30 ans ?

Pour nous aider à y voir clair, examinons sur quelles bases les peuples se fondent pour apprendre une langue étrangère plutôt qu'une autre. A commencer par quelques pays européens. Les Allemands apprennent-ils massive-

ment le polonais, le tchèque, le néerlandais et le danois, langues de leurs voisins immédiats ? Ou est-ce le mouvement inverse que l'on observe, de ces langues vers l'allemand... et l'anglais ? Les Autrichiens sont-ils motivés par l'apprentissage du hongrois, du serbo-croate et du tchèque, pourtant parlés à leurs frontières ? Ou sont-ce ces langues qui s'effacent devant l'allemand... et l'anglais ? Les Norvégiens se mettent-ils avec ardeur à l'étude du finnois, du suédois et du danois, autres langues scandinaves ? Ou recourent-ils à l'anglais pour communiquer entre Nordiques ? Et pourquoi la Suisse germanophone vient-elle d'abandonner le français et l'italien (les deux autres langues de la Confédération helvétique) au profit de l'anglais comme langue à enseigner prioritairement à ses lycéens ? Les Flamands eux-mêmes nous ont-ils consultés pour se détourner du français et le remplacer de plus en plus par l'anglais ? Quant aux anglophones (Anglais, Américains, Canadiens, Australiens, etc.), parlons-en. Pourquoi accusent-ils, sans espoir d'inversion de tendance, la plus grande faiblesse dans la connaissance des langues étrangères ? Parce qu'ils trônent au sommet de la pyramide : parlant une langue qui concentre sur elle toutes les motivations, ils attendent tranquillement que tous les autres peuples de la Terre « montent » vers eux en apprenant l'anglais. Ils ne ressentent que très faiblement le besoin de « descendre » - de condescendre - vers d'autres langues.

Arrêtons là les observations. Chacun, selon son expérience, pourra en allonger la liste. Il ne manquera pas de s'apercevoir qu'un peuple apprend d'autant plus volontiers une langue étrangère que cette langue lui paraît « rentable ». Rentable dans la mesure où la population qui la parle est forte sur le plan numérique, économique, politique, militaire, culturel, social. Pour qu'une langue étrangère soit prise en considération par l'ensemble d'un peuple comme objet d'apprentissage, il faut qu'elle exerce une grande attirance - parce qu'elle apporte un enrichissement réel, parce qu'elle élargit l'horizon humain, parce qu'elle est porteuse d'avenir en termes de communication. De manière plus imagée : il faut que le jeu en vaille la chandelle. Car apprendre une langue étrangère est une tâche ardue et de longue haleine. Ce qui se traduit par cette constatation : chez la plupart des gens, parler une langue étrangère avec aisance relève assez souvent de la performance. En pratiquer une seconde, du tour de force. Quant à en manier une troisième... La vie est courte ! Il faut faire des choix et, pour qui va s'engager dans la méthode immersive, le choix d'une seule langue s'impose forcément. Il faut donc établir une priorité, sa priorité.

Précisément, pour les enfants francophones wallons et bruxellois, quelle est, en matière de langue étrangère, « LA » priorité pour aujourd'hui et, surtout, pour demain ? Question à laquelle il est impératif de répondre avant de lancer nos enfants dans ce long, très long parcours qui se nomme « l'enseignement en immersion ». Faire ce choix, on l'a dit, est difficile. Car il en va de l'avenir d'une langue comme celui de toute chose : il nous est inconnu. Quoique... nous disposons d'un certain nombre d'indications qui nous permettent de nous faire une idée de l'évolution des langues en compétition: l'anglais, le néerlandais, l'allemand.

Pour l'anglais, l'appréciation est assez simple. Devenu le « jargon universel », il s'impose maintenant à la planète sous la forme de l'anglo-américain. Plus question de s'en passer pour s'exprimer dans les relations internationales, devant les caméras des grands médias, au sein du monde étudiant et scientifique, et même, de plus en plus, pour les relations privées par le canal de l'Internet. La publicité, par effet de mode, l'a adopté. Le tourisme s'en est emparé. Le sport en a fait son langage. Le vocabulaire technique en est imprégné. Pour le citoyen du monde qui aspire à être « in », la pratique plus ou moins maîtrisée de l'anglo-américain est, à coup sûr, un « must ». Aussi, ne pas offrir à nos enfants ce laissez-passer international revient à en faire un aveugle parmi une multitude de voyants.

Après ce plaidoyer en faveur de l'anglais comme langue à recommander pour l'enseignement en immersion, que reste-t-il à dire pour la « défense » de l'allemand et du néerlandais ? Rappelons que notre propos est de déterminer une priorité, laquelle, par définition, est unique. Nous dirons donc que l'allemand, en tant que très grande langue européenne par son poids géopolitique, économique et culturel, mérite incontestablement notre haute considération. Aussi le retiendrons-nous comme second choix, c'est-à-dire comme langue à étudier dans la suite du cursus scolaire.

Le cas du néerlandais est à la fois plus simple et plus compliqué. Plus simple, parce qu'en raison de son aire très réduite, de son absence de diffusion géographique et de son poids économique et culturel relativement modeste à l'échelle planétaire, le néerlandais n'entre pas en ligne de compte, selon les critères de classement internationaux, ni à la troisième ni même à la vingtième place parmi les langues qui s'imposent à un futur citoyen du monde. Plus compliqué également, parce que du fait de circonstances historiques survenues en Europe au 19^e siècle, nous, francophones wallons et bruxellois, avons été amenés à partager le même État que les Flamands néerlandophones. Deux siècles plus tard, il s'avère sans l'ombre d'une ambiguïté que la cohabitation est devenue source de conflits quotidiens et récurrents, individuels et collectifs, politiques et économiques, sociaux et culturels, éthiques et psychologiques. Certains sont fiers de cet état de choses chaotique et vont jusqu'à glorifier les « compromis à la belge ». A y bien regarder, tous les pans de l'existence commune sont lézardés et les distorsions sont grandes. Pour celui qui ne refuse pas de voir, l'État belge en est arrivé à un confédéralisme non encore déclaré et déjà en voie de dislocation tant les tiraillements sont nombreux, variés, intenses et... prometteurs. Il ne tient plus debout qu'en apparence et au prix d'arbitrages exorbitants en coût et en capitulations. Le divorce est palpable. Seules demeurent deux inconnues : la date, les modalités. Dans ces conditions, est-il raisonnable, pour des parents conscients de leurs responsabilités, d'engager leurs enfants dans l'apprentissage prioritaire d'une langue appelée à perdre, à plus ou moins brève échéance, de sa présence et de son crédit, en un mot : de son intérêt ? Ne courrent-ils pas le risque - et plus encore leurs enfants - de s'apercevoir, mais un peu tard, qu'ils se sont fourvoyés dans un cul-de-sac ? Attention, immersion n'est pas noyade !

IN MEMORIAM

Homme de culture, grand humaniste, Charles BERTIN nous a quittés le 21 octobre 2002 à Rhode-Saint-Genèse. Ami de Marcel Thiry, j'avais eu l'honneur de le côtoyer en 1985 lors de l'inauguration de l'école communale Marcel Thiry à Mehagne dont j'étais le directeur. C'est toute la Communauté française Wallonie-Bruxelles qui perd un de ses brillants écrivains français comme il aimait qu'on le nomme. A son épouse ainsi qu'à l'ensemble de sa famille, *Wallonie-France* et moi-même présentons nos condoléances les plus sincères.

Paul DURIEUX

BILAN DE RENTRÉE POUR RTL-TVI

Paul DURIEUX

Dans un entretien accordé au *Soir* (15/11/02), Freddy Tacheny, directeur général de la chaîne commerciale RTL-TVI, tire le bilan de sa « Star Academy, made in Belgium ». *Il ne faut pas comparer avec l'émission initiatrice de TF1 qui a pris l'avantage sur nous. En Belgique, ce sera toujours plus qu'ailleurs le règne de la débrouille. Notre volonté n'a jamais été de faire « star Ac » mieux que TF1. Évitons de réaliser nos rêves par procuration française.*

D'accord, M. Tacheny, vos paroles ont le mérite de la clarté. Ce qui nous intéresse est de faire du « belge » avant tout, même s'il faut tirer le téléspectateur vers l'amateurisme, voire la médiocrité. Peu importe que vous sortiez des vainqueurs qui feront trois petits tours dans votre Belgique et puis s'en iront.

Une majorité de Wallons et de Bruxellois qui aiment ce genre d'émission l'ont bien compris puisqu'ils ont été 485.400 à choisir le professionnalisme de TF1 pendant que vous deviez vous contenter de 356.200 téléspectateurs et ce, malgré le battage promotionnel que vous aviez entrepris.

Votre concurrente, la RTBF, a le bon goût de créer à partir d'idées originales (*le Jeu du dictionnaire, le Jardin extraordinaire, Forts en tête...*) ou de collaboration sous forme d'échange entre télévisions de service public (*Strip-tease, C'est pas sorcier,...*)

Quant aux nombreux Wallons et Bruxellois qui choisissent d'aller concourir ou assister à des émissions des chaînes françaises, y vont-ils par procuration ? Les élèves du lycée

Jean Monnet de Bruxelles qui ont participé aux côtés de 9 autres lycées de grandes villes françaises à *Questions pour un champion* (FR3) ont-ils eu l'impression de participer au jeu par procuration ? Le couple liégeois gagnant aux *Z'amours* (Fr2) une semaine de vacances aux Diablerets en Suisse ont-ils réalisé ce rêve par procuration ?

Le Bigdil (TF1), *Pyramide* (Fr2), *Des chiffres et des lettres* (Fr2), *On a tout essayé* (Fr2), *Ça s'discute* (Fr2) : autant d'émissions auxquelles participent des gens de chez nous... Je comprends que votre esprit *made in Belgium* soit perturbé par cette intégration de Wallons et de Bruxellois aux côtés des Français des autres régions. Pour ma part, ça me ravit.

BRÈVES

C'est dimanche. Sur la RTBF1, l'émission *Mise au point*, l'avenir de la SNCB est à l'ordre du jour. Un petit film introduit le sujet. Suit un débat qui n'apporte aucune information nouvelle. En fin d'émission, l'animateur donne la parole à un spectateur qui constate : *Dans le petit film de présentation, pas une fois, je n'ai entendu les mots « service public » pour parler de la SNCB ? Si nous étions en France, on aurait entendu 50 fois les mots « service public » pour parler de l'avenir de la SNCF.* Et un silence gêné plane sur le plateau.

Le 27/11/02, grande manifestation de 70.000 cheminots français à Paris pour la défense du service public. Dans le cortège, une forte délégation de cheminots liégeois arbore fièrement des t-shirts blancs sur lesquels le nom de leur ville apparaît clairement. Cet épisode est filmé et passe aux journaux télévisés de la RTBF et de Fr2. Et si les cheminots de Wallonie avaient compris que l'avenir de leur emploi passe aussi par Paris ?

P. Durieux

WALLONIE ET BRUXELLES, LE MÊME CAP

André PATRIS

Depuis plus de trente ans, je réclame l'ouverture d'un débat entre Wallons et Bruxellois sur leur avenir respectif. Il n'a pas eu lieu. Aujourd'hui, la confusion dans les esprits s'accroît : les courriers électroniques en font preuve autant que le silence persistant des journaux francophones à ce sujet.

La période préélectorale actuelle est propice à une remise sur le métier. Première évidence : c'est en dehors du cadre belge qu'il faut désormais raisonner.

Seconde évidence : sans qu'ils s'excluent le moins du monde, les objectifs sont distincts mais ne peuvent être atteints qu'au prix d'une solidarité fondée sur une compréhension mutuelle.

Que veulent les Bruxellois de langue française ? Que cessent les entraves à l'usage de leur langue et aux règles fondamentales de la démocratie dans une région charnière à retoucher. Irréaliste dans le système actuel. Non seulement la Flandre n'en voudrait pas mais elle considère ce système comme un gruyère : la parité de façade au niveau du gouvernement central va servir à justifier de nouvelles visées sur la gestion de la région bruxelloise cependant que les facilités linguistiques pour la périphérie, prétendument bétonnées dans la Constitution, sont ouvertement mises en cause. Aux yeux des Flamands, le rapport Nabholz du Conseil de l'Europe est bon pour la poubelle ! Au motif qu'il n'y aurait pas de minorité nationale en Belgique ! C'est se moquer du monde. Y aurait-il donc encore une nation belge ? Personne n'y croit plus ou n'ose plus le dire par crainte du ridicule. Sur ce point, il y a urgence à faire comprendre aux Bruxellois qu'ils font le jeu d'un impérialisme flamingant en se cramponnant au titre de capitale d'un royaume branlant. Alors que l'Union Européenne leur offre une solide carte de rechange.

Aux Bruxellois de décider comment leur combat doit être mené hors cadre belge, et avec qui. Ils devront au préalable faire litière des préjugés anti-français nourris par le régime et réclamer haut et fort, dans un contexte international radicalement transformé, une intensification des liens avec la France, justifiée à la fois par les appétits flamands et par la caducité des dispositions territoriales du traité de Vienne (1815).

Que veulent les Wallons ? Avoir les mains libres pour reconstruire leur relation à la France. Les circonstances s'y prêtent. Il doit être facile de faire comprendre à un public désorienté que la classe politique qu'il a portée aux différents niveaux de pouvoir est incapable de défendre ses intérêts dans un ensemble dominé par la Flandre. Vouloir lui tenir tête en ignorant la France est une aberration. C'est pourtant ce qui se passe. Nulle part, les Wallons en tant que tels ne peuvent exploiter leurs atouts. Les institutions fédérales ont été conçues de manière à servir la belgitude à tous les échelons. La parité au sommet n'est qu'un leurre à l'abri duquel la Flandre avance ses pions. Le ministre des Affaires étrangères, quand il n'est pas flamand, emboîte le pas à Léopold III et aux francophones qui, au cours du demi-siècle écoulé, ont eu à représenter la Belgique. La Communauté française neutralise les Wallons traités simplement en francophones. Le traité culturel avec la France demeure stérile. La Région wallonne, pour sa part, met un point d'honneur à limiter au minimum ses contacts avec ses voisines méridionales. Le Contrat d'Avenir, porté aux nues par les augures wallons, fait totalement l'impasse, au mépris de la géopolitique et des réalités économiques, sur un partenariat avec les entités françaises proches. Ce qui est un comble.

La Wallonie est littéralement cadenassée par la volonté de sa classe politique du moment.

Le mythe belge et la nation qui l'incarnerait n'ont d'ailleurs plus de thuriféraires. La nation flamande, elle, s'étale et prospère tandis qu'au nom de la solidarité des francophones toute interrogation sur leur appartenance nationale est proscrite. Foin d'hypocrisie : il n'est plus question que de maintenir vaille que vaille un système dont les bénéficiaires se recrutent dans tous les secteurs. A l'instar des parlement, les Églises, les syndicats, la presse, l'enseignement à tous les niveaux se complaisent dans le silence.

Les Wallons doivent pourtant avoir accès à leur passé, après n'avoir été pendant des siècles qu'un conglomérat charrié au gré de la fortune des princes entre de puissants voisins, alors que la Flandre historique faisait déjà bonne figure à l'époque de Philippe Auguste. Ils se doivent, puisqu'ils ne peuvent être que français, d'intensifier leurs rapports avec la France, à la faveur de l'intégration européenne et de la décentralisation pilotée par les autorités de la V^e République. Cette perspective, qui n'a rien d'outrancier et laisse la porte ouverte à de futurs développements, retiendra certainement l'attention de nombreux citoyens en quête de repères. En impliquant d'entrée de jeu que les notions d'État et de Nation ne sont pas synonymes, elle ménage une transition qui gagnera à se faire en douceur.

Plus de trente ans de fédéralisme en trompe-l'œil, c'est assez. La Flandre veut à présent un confédéralisme qui sera à l'ordre du jour des négociateurs du prochain gouvernement. Elle ne gardera de belge que ce qu'il lui sera nécessaire pour contrôler les relations extérieures de l'État et l'investissement progressif de la région centrale.

Wallons et Bruxellois ont au moins obtenu des institutions propres. Qu'ils se débarrassent donc d'une Communauté axée sur la pérennité de la belgitude dans son orientation présente, et qu'ils opèrent, en bonne intelligence et en fonction, respectivement, des composantes de leur population et de leur emplacement géographique, le mouvement salvateur de rapprochement avec la France. Quant à la séparation d'avec la Flandre, il est capital qu'elle se prépare et s'accomplisse sinon dans la sérénité, au moins sans hostilité. Si la ville-région, siège des principales institutions de l'Union européenne, devait vivre en permanence avec un cancer linguistique, le prestige de l'Union en serait affecté.

Le statut de la Région est à envisager dans un contexte qui ne fera plus référence à la Belgique. Loin d'être un obstacle à un arrangement définitif, le problème des régimes linguistiques dans une zone sensible mais réduite, s'il est revu dans un esprit d'ouverture réciproque et dans le respect du suffrage universel, permet d'espérer une solution satisfaisante pour tous.

La Flandre, insatiable, ayant déjà réclamé une nouvelle révision de la Loi fondamentale pour creuser davantage le fossé qui la sépare de ses partenaires, les francophones ont à opposer à cette revendication un refus catégorique, sauf si la révision, prenant en compte l'évolution des structures européennes, prévoyait explicitement la possibilité pour les francophones de tisser des liens de nature organique avec la France.

Est-on enfin disposé à discuter de cette éventualité entre francophones des deux régions concernées ?

Avec l'autorisation de la Ligue Wallonne, nous reproduisons ci-dessous la réponse de M. François Perin, Ministre d'État et ex-Ministre R.W., réponse parue dans la livraison de septembre du bulletin de la Ligue Wallonne de la Région de Bruxelles (Présidente : Mme Gilberte Lambot, 21, av. Palmerston, 1000 Bruxelles – tél : 02 230 03 55).

ÉVEIL DES CONSCIENCES

... Il est assez étonnant de demander à un vieil homme de plus de 81 ans, Liégeois de surcroît, de « secouer les Wallons de Bruxelles et les Bruxellois en général » ! Seraient-ils essoufflés ? Par miracle aurais-je le don de leur rendre vigueur ? Je croyais que depuis longtemps (1964 exactement), ils avaient eu des « secoueurs » sur place. Que les plus illustres soient morts ou hors service, quoi de plus naturel ? N'auraient-ils pas eu des successeurs ?

Le F.D.F. existe toujours et Olivier Maingain est jeune ! Intégrés d'abord dans le PRL-FDF, puis dans le PRL-FDF-MCC, enfin dans le nouveau M.R., les responsables FDF vivent-ils dans une « dolce vita » agrémentée d'une paisible sieste perpétuelle ?

Si vous le croyez, il conviendrait de le leur dire franchement et de les bousculer de leur hamac où ils somnoleraient, anesthésiés par les servitudes inévitables d'une participation à une majorité gouvernementale. A quoi sert encore le FDF ? Si là est la question, posez-la aux responsables ; ils vous répondront peut-être dans le périodique de votre Ligue Wallonne. Il ne peut être question pour moi de jouer aux Tirésias ou aux Cassandre. Je ne suis pas devin et ignore l'avenir. Il ne s'agit pas de le voir, ce qui est superstition, mais de le faire. La question à poser aux Bruxellois est simple : voulez-vous devenir des francophones (à facilités transitoires) de la Flandre indépendante, capitale : Bruxelles ?

Posez la question aux représentants de tous les groupes politiques de l'Assemblée régionale bruxelloise. S'ils répondent « non » en chœur, demandez-leur quel statut ils souhaitent pour la Région bruxelloise si d'aventure la Belgique disparaissait par le fait de l'indépendance de la Flandre ? S'ils esquivent ou affirment que cette hypothèse ne se réalisera jamais, vous pourrez les qualifier d'autruches. Vous savez très bien que P.-H. Gendebien propose une solution de rechange. Soutenez-le donc.

Mais commencez par tarauder les élus qui ont la légitimité du suffrage universel. Ils sont responsables et ont des comptes à rendre.

En 1998, la carte ci-contre (1) d'origine flamande était jointe à des documents d'ordre culturel.

Elle montre un Benelux « retravaillé ».

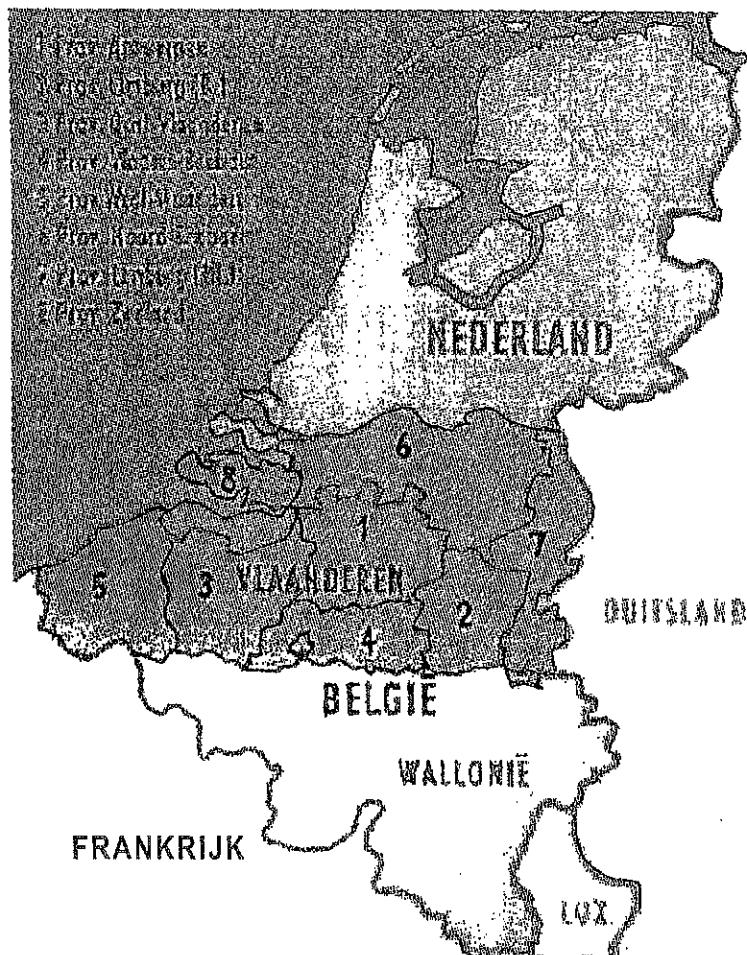
La partie en gris foncé représente les Pays-Bas catholiques du XVII^e siècle et qui dépendaient alors de l'Espagne.

Simple nostalgie d'un temps révolu ou serait-ce la carte d'un futur État flamand ? En tout cas, on remarquera que :

1. le mot *België* est imprimé uniquement sur le territoire de la *Wallonië* ;
2. la petite tache anonyme indiquant la Région de Bruxelles est clairement englobée dans la Flandre ;
3. l'enclave wallonne de Comines n'est pas représentée alors que celle des Fourons est incorporée à la Flandre.

N.B. : les chiffres de 1 à 8 désignent les provinces reprises dans le coin supérieur gauche : 1. Prov. Antwerpen – 2. Prov. Limburg (B) – 3. Prov. Oost-Vlaanderen – 4. Prov. Vlaams-Brabant – 5. Prov. West-Vlaanderen – 6. Prov. Noord-Brabant (NL) – 7. Prov. Limburg (NL) – 8. Prov. Zeeland..

(1) Cette carte nous est parvenue sous forme de photocopie en noir et blanc. Elle est reproduite ici à 60 %.



DES GOÛTS ET DES COULEURS

NAZIFE CAN, artiste peintre et sculpteur

Geneviève DAVOISE



Le monde de l'artiste (carnet)

Son nom indique bien son pays d'origine : la Turquie, son lieu de naissance : Karakas. Issue d'une famille traditionnelle, un mariage l'amène à Liège où, malgré de nombreuses difficultés, elle fait ses études à l'institut Saint-Luc et se passionne pour la peinture, la sculpture et la céramique.

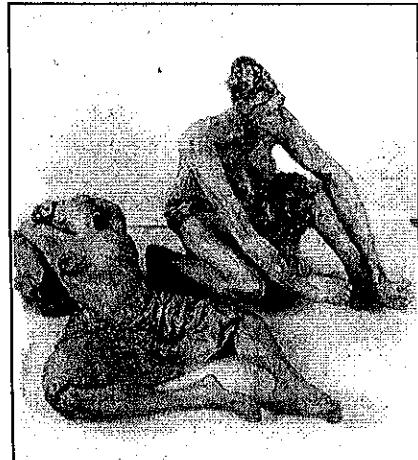
Voir une exposition de Nazife Can, c'est avoir devant les yeux une explosion de couleurs, la touche en est vigoureuse et l'impression, robatoire. On y discerne à la fois de la tristesse et de la joie, de l'émotion, des réminiscences turques et, par-dessus tout, un immense appétit de vivre.

J'ai volé couleurs et formes aux chansons populaires et aux poèmes de tous les peuples, écrit-elle.

Figurative ? Oui et non. Le plus souvent, des zones abstraites viennent équilibrer ses compositions de personnages.

Ses sujets préférés : la femme, l'amour maternel, la nature. Ses couleurs préférées : les rouges, les bleus, les ocres et les noirs qui soulignent. L'homme n'apparaît que dans ses terres cuites comme élément du couple.

C'est une femme libre et très attachante. Elle profite du calme et de la sérénité de la nuit pour se plonger, corps et âme dans son travail de créa-



Terre cuite

tion. Elle retourne parfois dans son pays natal pour y remplir son imaginaire de ses couleurs éclatantes.

Bruxelles a reconnu son talent, et de nombreuses galeries l'appellent où des amateurs éclairés, venus du monde entier, tout cela confirme sa réputation méritée, pour son plus grand bonheur.

On ne peut malheureusement pas, ici, montrer à nos lecteurs les magnifiques coloris de ses tableaux, il faudra aller les voir à Liège, à la galerie Liehrmann (1) qui lui réservera ses cimaises au mois de mai 2003. Notez-le dans vos carnets !



Nazife Can

Atelier :

Avenue du Mont Kemmel, 32
1060 Saint-Gilles, Bruxelles
Tél. 02 538 26 89

(1) 4, boulevard Piercot, tél. 04 223 5893.

BRÈVE

En ces temps bénis de pré-élections, on voit fleurir des promesses de baisse de l'impôt. En revanche, c'est avec infiniment plus de discrétion que le relèvement de l'impôt foncier (ou précompte immobilier) vient de s'opérer : 10 % et plus.

Un ami, enseignant retraité et propriétaire d'une modeste maison, nous a confié qu'en 2002, sa pension avait été augmentée de 96 euros (pour l'année entière bien sûr). L'impôt susdit en a déjà pompé 68, soit 70,80 % de l'indexation.

De quoi se plaint donc ce brave homme, puisqu'il lui reste 28 euros, soit 2,33 par mois (94,13 BEF) ?



Nous résumons ci-dessous le cri d'alarme de M. Georges Boreux qui, habitant Blandain, se veut témoin de la pénétration flamande.

La France et ses Flamands

Oui, « ils » sont bien là, « ils » progressent et revendent un terroir que l'on croyait de culture française. « Ils », ce sont les Flamands qui, peu à peu, avancent leurs pions dans le département du Nord avec la complacéité de certains officiels de la République.

On constate que la plupart des habitants de la Flandre française, qui ne comprennent toujours pas pourquoi des Wallons sont hostiles à l'étude du néerlandais, accueillent à bras ouverts la culture d'un peuple historiquement anti-français. Si c'est au nom de leur légendaire esprit d'accueil, alors ils ne mesurent pas l'impact que cela aura tôt ou tard sur l'intégrité de la culture française. Ils ne voient pas qu'une Flandre dominatrice pose ses jalons

en vue de réaliser, à plus ou moins longue échéance, son rêve annexionniste.

Quant aux Français qui trouvent un emploi en Wallonie, il serait surprenant que les employeurs n'exigent pas d'eux qu'ils soient bilingues comme les candidats wallons. Les entreprises françaises qui viennent s'installer en Wallonie ou y prendre des participations bénéficiaires sont-elles là pour renforcer indirectement le potentiel culturel français des Wallons ? Sûrement pas, puisque, par leurs activités, ils se conforment aux usages et au diktat commercial flamands en laissant supplanter le français sur les produits qu'ils vendent. Tel Carrefour comme exemple type, avec qui je suis actuellement en correspondance à ce sujet.

D'autres citoyens français, venus vivre en Wallonie, s'adaptent docilement à l'esprit belgicain qui y prévaut toujours ; d'autres encore, restés domiciliés en France, envoient leurs enfants dans nos écoles pour y apprendre le néerlandais. Toutes ces personnes, en définitive, ne font que « se belgifier ».

S'il n'est pas prouvé que le bilinguisme renforce la qualification, c'est en tout cas un grand pas entrepris vers la « flamandisation » de la Wallonie qui risque ainsi de se voir incorporée dans une Grande-Néerlande.

Quand donc les Wallons comprendront-ils ?



LE CHOIX DE LA FRANCE

C'est devant une salle comble que, le 27 novembre à Dison, M. Joseph Gélis, administrateur-délégué de la Fondation Adolphe Hardy, a présenté le conférencier du jour, M. Paul-Henry Gendebien, venu expliquer le pourquoi de son dernier livre, *Le choix de la France, un avenir pour la Wallonie et Bruxelles* (1).

Après avoir félicité M. Gélis pour son inaltérable fidélité à la cause wallonne, l'orateur est entré dans le vif du sujet par ces mots : *Salut et fraternité*. Tout un programme ! Son exposé contenait trois chapitres principaux :

a) D'où vient l'État belge ?

Un petit historique très complet sur la création de la Belgique, État artificiel voulu par les grandes puissances de l'époque, 15 ans après Waterloo, pour faire barrage à la France.

b) Le fédéralisme « à la belge »

Pour le président du RWF, ce fédéralisme est un échec total qui, de plus en plus, enfonce la Wallonie et donc ne parvient pas à surmonter le « malheur belge », c'est-à-dire une dualité de fait qui remonte à 1830. Nous nous trou-

vons en face d'un État composé de Flamands et de Wallons qui se combattent continuellement. Les premiers en ont programmé l'euthanasie, tandis que les seconds pratiquent un acharnement thérapeutique pour tenter de le sauver. D'où guérison impossible !

c) Le salut de la Wallonie

Seule la France peut sauver la Wallonie, seule la République peut assurer notre épanouissement et ainsi nous donner une patrie à aimer. Ce n'est certainement pas en pensant que la monarchie est le « ciment » qui maintient l'unité du pays que nous le sauverons. En réalité, c'est plutôt le contraire qui se passe : ce sont les francophones qui maintiennent à flot les Saxe-Cobourg !

Dans sa conclusion, Paul-Henry Gendebien a mis les Wallons en garde : ils devront être prêts lorsque la Flandre prendra son indépendance.

Il a ensuite répondu avec clarté aux questions ciblées des auditeurs, prouvant ainsi sa connaissance parfaite du dossier.

Après le verre de l'amitié, nombreux sont celles et ceux qui sont repartis, « gonflés à bloc », en espérant pouvoir agir désormais efficacement pour sauver notre Wallonie française.

Hermès HEINEN

(1) Bruxelles, éd. Luc Pire, 2001, 183 pp.

LE VRAI ÉTAT DE LA FRANCE

Joël GOFFIN

L'hebdomadaire *Marianne* (28/10/02) s'est penché sans complaisance sur le « vrai état de la France », fustigeant au passage le sentiment d'autoflagellation qui habiterait nos frères d'Outre-Quiévrain (tiens, tiens...)

Dans un premier temps, les auteurs dressent le catalogue des tares de la République (ndlr : racine carrée de celles de la Wallonie !) : rigidités, corporatismes, centralisation « jacobine » - le projet de Jean-Pierre Raffarin va tordre le cou à ce stéréotype -, fonctionnarisation, bureaucratie, dépenses publiques excessives, culture de l'assistanat et culte des subventions étatiques...

Ils pointent également le trop faible taux d'emploi, le chômage des jeunes et l'écart peu dynamisant entre le salaire minimal garanti et les allocations de chômage, ainsi que la dette publique qui flirte aujourd'hui les 820 milliards d'euros (que dire de la nôtre...).

L'exception française

Marianne en vient à parler des secteurs que les pays soumis à un néolibéralisme intégriste envient à la République, ce que d'aucuns appellent « l'exception française ». Cités dans le désordre, la qualité des réseaux et des moyens de transport collectifs (songeons à l'état déplorable de nos autoroutes, au RER bruxellois sans doute renvoyé aux calendes grecques !), l'efficacité du service de la poste, la fiabilité unique de la distribution d'électricité, le maintien d'une production culturelle de haut niveau, la préservation d'une certaine qualité de vie...

Même si la France n'a plus le monopole des grandes inventions (aviation, automobile, médecine...), elle reste le premier pays du monde par le nombre de ses diplômés en sciences et en ingénierie et le 3^e exportateur mondial de produits de haute technologie. Elle excelle en génétique et biologie, un secteur qui accueille nombre de Wallons, dégoûtés par l'absence d'une politique scientifique digne de ce nom dans leur pays. La France occupe également le 2^e rang mondial en matière de production de logiciels (programmes informatiques).

Une étude récente a montré que la qualité de l'enseignement hexagonal se situait dans la moyenne européenne, loin devant la Belgique francophone. Le dernier rapport de l'Unicef témoigne de la profonde inégalité de notre système scolaire (dernier de la classe !). Quant au prétendu « modèle interculturel » à la sauce belge – simple juxtaposition de communautés ethniques –, il a du plomb dans l'aile depuis les événements d'Anvers et les projets flamands d'assimilation forcée !

Les trois pays européens qui ont bénéficié, ces trois dernières années, de la plus forte croissance sont ceux qui ont connu les plus hauts taux de fécondité : l'Irlande, la Norvège et la France. Celle-ci, avec une moyenne de 1,89 enfant, a effectué une nette remontée. Cette démographie dynamique dope la croissance parce qu'elle oblige l'État à investir davantage dans le secteur des biens collectifs.

Plus loin, *Marianne* met en exergue la stabilité du secteur public français qui soutient la consommation des ménages. On est bien loin de la tragédie de la Sabena et de l'avenir incertain de la SNCB et de la Poste pour cause d'incurie de la *België*. Et sait-on que la compétitivité de la France a augmenté de 20 % entre 1999 et 2001 ?

La République consacre 2320 euros par an et par habitant à la santé des citoyens. Chargé de négocier les prix des médicaments avant leur mise sur le marché, l'État obtient des laboratoires privés des prix de 15 % inférieurs à ceux pratiqués dans le reste de l'Europe. Le système de santé français attire aussi bien les patients de Grande-Bretagne (le nombre de lits d'hôpital y est inférieur de moitié à celui de la France) que les allemands dont les médecins s'efforcent de réduire coûte que coûte les durées d'hospitalisation. Rappelons que l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) place la France en tête pour ce qui concerne l'espérance de vie (78 ans en moyenne), 74 pour les hommes et 83 pour les Femmes. Parmi les 7 pays les plus industrialisés (Etats-Unis, Japon, Canada, Royaume-Unis, Allemagne, Italie, France), la République occupe une honorable 4^e place, aussi bien en termes de développement humain que de produit intérieur brut.

La France est championne du monde du tourisme, palme qui lui permet d'obtenir la 2^e place sur le plan des investissements directs. Promenez-vous dans le nord de la France, et vous verrez les efforts accomplis dans le domaine touristique : Saint-Omer (La Coupole), le centre océanographique de Boulogne, la vieille ville et le musée des Beaux-Arts de Lille,...

Il faut dire que le développement considérable des réseaux autoroutier et ferroviaire (stimulé par le succès du TGV) constituent un maître atout. C'est lui qui attire les investisseurs : la France est le 2^e pays d'accueil en nombre d'implantations internationales.

En conclusion, les auteurs sont convaincus que débute une période où le rôle de l'État sera réhabilité. La faillite de l'économie boursière et spéculative appelle des règles que seule une autorité politique légitime et structurée sera en mesure d'imposer.

Choisir l'avenir !

Une chose est sûre, ce n'est pas la Belgique évanescante, véritable ventre mou de l'Europe, qui pourra remplir ce rôle régulateur. Dans sa carte blanche du *Soir* (29/11/02), Robert Deschamps, professeur aux Facultés de Namur, demande de se préparer à la fin de la Belgique. Bien vu, car force est de constater que les économistes et les hommes politiques wallons ne sont pas « techniquement prêts ». Au nord, les études des universitaires de *Leuven*, *Brussel* et *Gent* qui, chiffres à l'appui, envisagent l'indépendance de la Flandre, transforment depuis longtemps les Dewael et autres Vandembroucke en redoutables négociateurs.

ECHOS DE FLANDRE

Joël GOFFIN

Inutile de revenir sur le débat autour de la monarchie. Rappelons toutefois les convictions républicaines de Patrick Janssens, président du SP-A, et de son nouvel acolyte Bert Anciaux.

Quant à Anke Vandermeersch, ex-*Miss Belgïe* (!), elle pense qu'Abou Jahjah a été le meilleur propagandiste pour le *Blok* dont elle est devenue militante.

Impossible de tenir une revue de presse flamande exhaustive tant les sujets se bousculent depuis la mi-novembre ! On mettra à l'actif de *Wallonie-France* (1) d'avoir dit en premier que Stefaan Noreilde, président des jeunes *VLD*, se réclamait d'une Belgique confédérale, pour ne pas dire plus. C'est lui, avec Vincent Van Quickeborne, ex-*Volksunie*, qui a imposé sa vision de la Flandre aux De Gucht, Dewael et consorts, jugés trop frileux ! Après ce congrès mémorable, Luc Vander Kelen (*Het Laatste Nieuws*, 01/12/02) constate que la Flandre et la Wallonie deviennent des États quasi indépendants, en ce sens qu'ils décident ensemble de ce qu'ils veulent encore déposer dans la coquille Belgique ! Si Louis Michel avait parcouru les sites politiques flamands, il n'aurait sans doute pas pleurniché en pleine page de ce même journal : *Je ne comprends plus le VLD*. Plus loin, le satrape du MR confie triste et fâché : *J'ai beaucoup de compréhension pour ce qui se vit en Flandre mais je ne puis admettre que la Flandre soit prête à aider d'autres pays mais pas la Wallonie*. Puis de seriner la même antienne que Di Rupo (lire notre précédente rubrique) qui doit faire pleurer de rire le Flamand moyen : *Sans solidarité interpersonnelle, il devient difficile pour un pays de survivre. Je demande à la Flandre de nous donner une chance. Je demande quelques années de patience. Le renouveau est en route*.

Interrogé par Pascal Vrebos le 08/12/02 sur les résolutions du *VLD* et l'option réunioniste, Olivier Maingain, qui du temps de son échevinat bruxellois aimait se faire appeler adjoint au maire, a déclaré : *Si sur la poussée du nationalisme flamand – et je ne suis pas demandeur – l'État belge va vers l'éclatement, et on sera vite amené à voir quels sont les francophones décidés à tenir tête à ce nationalisme flamand, et que l'État belge éclate – ce qui n'est pas mon choix – je ne suis pas non plus partisan de la République des bords de Meuse avec José Happart pour président (...) Alors autant participer à la vie d'un grand État et d'une grande Nation*.

Pendant que M. Michel ne comprend pas ou feint de ne pas comprendre, l'élite flamande continue de préparer

son avenir. Le *Marnixring* a organisé le 9 novembre à Anvers un Congrès sur le thème *Formation d'une nation par l'identité et la solidarité* avec l'appui de mouvements aussi puissants que le *Davidsfonds*, les sections flamandes de la Ligue des Familles, de la Chambre des Ingénieurs, de la Fédération des Pensionnés, de la Fédération des Médecins, du Comité de pèlerinage de l'*Yser*, enz. A remarquer qu'un Stefaan Declercq ne craint pas d'y côtoyer le responsable du Bureau d'Etudes du *Vlaams Blok*. Le président du Congrès n'est autre que Hans de Belder, ancien diplomate à Paris et aujourd'hui responsable des Affaires étrangères au gouvernement flamand. Présentant la journée, il évoque la difficulté de surmonter 400 ans de séparation entre les Pays-Bas et la Flandre. Il voit davantage la possibilité d'une union entre la Wallonie et la France. Qui s'intéresse à l'ébullition des élites en Flandre consultera avec profit les Actes de ce Congrès où il est question d'une nation flamande, amputée de la Belgique, dans l'Europe des régions (www.marnixring.org) !

Plus drôle (mais proche des extrêmes), le site www.hoe.lang.nog.be (Combien de temps encore ?) publie un argumentaire en faveur de l'indépendance de la Flandre. En parcourant le site et ses liens, le navigateur sera surpris de l'incroyable vitalité du mouvement flamand.

Pendant ce temps, le *CD&V* poursuit son cheminement confédéraliste. Le site de ce géant des Flandres (www.edenv.be), par la voix de l'infâme... Johan Sauwens (communiqué du 05/12/02) réclame la scission de la politique des salaires et de l'emploi. Dans *De Standaard* (09/12/02), c'est Stefaan Declercq, Tony Van Parys et Luc Van den Brande, surnommé le Retour, qui prônent la régionalisation de la justice, de la police et des prisons (on n'y avait pas pensé !). Plus originale encore, la *N-VA* de Geert Bourgeois veut la peau du Fonds des calamités, après avoir constaté que les communes victimes des inondations des 26 et 28 août dernier qui seront indemnisées se situaient dans les arrondissements électoraux de Michel et Duquesne alors que Gand n'était pas reprise...

Enfin, ce vieux briscard de Guido Fonteyn (*De Standaard*, 26/11/02), sous le titre *Les Français et les Wallons sont des frères, pas des cousins*, a donné le plus large écho possible aux propos réunionnistes de Robert Collignon, juste de quoi exciter un peu plus le sérail politique du Nord !

(1) Voir n° 44 / sept.-oct. 2002.



ÉPINGLÉ DANS LA PRESSE

Dernier message

Autorisés par la famille, *Le Soir* (09/10/02) et *Le Monde* (19/11/02) ont reproduit des extraits du discours d'André Delvaux, prononcé à Valence juste avant son décès survenu le 4 octobre. Le cinéaste – qui se voulait Belge, rappelons-le – a parlé de la fracture de 1975 (née de) la résurgence d'un nationalisme exacerbé prenant en Flandre des allures fascisantes, puis, conséquence d'une Belgique devenue fédérale, de l'attribution de la culture aux Communautés, transformation (qui) a dressé un mur linguistique entre la culture flamande et la culture française (dite « de Wallonie-Bruxelles ») (...) Or, dans l'ignorance croissante où nos cultures sont l'une de l'autre, c'est l'idée même d'une part spécifiquement « belge » de l'identité nationale qui s'efface. Au dire d'un ancien ministre-président favorable au rattachement de la Wallonie à la France, « politiquement, culturellement et économiquement, la Flandre s'émancipe de l'Etat belge (...) et se détourne aujourd'hui d'un Etat fédéral dont elle n'éprouve plus le besoin, pour ne se préoccuper que de son sort ». En exagérant à peine l'éclatement qui éloigne l'un de l'autre les cinémas de mon pays, on pourrait avancer que l'idée jadis évoquée d'une « belgitude » qui nous serait commune, relève non d'une réalité, mais d'un mythe qui peu à peu s'efface, ne laissant dans son sillage que le souvenir d'un archaïsme.

Cette division force les cinéastes de Belgique à ruser avec leur identité qu'il vivait, lui, André Delvaux, comme enrichie par le mélange des deux cultures : Sans doute suis-je seul à pouvoir dire tout haut, pour le temps qui me reste, à quel point est heureuse l'idée des cultures mélangées, et riche le métissage des valeurs qui firent un jour l'unité de ma Cité.

Réaliste, André Delvaux a ainsi délivré au public européen un dernier message pessimiste quant à l'avenir de ce qui fut « sa Cité ». *Sic transit gloria belgica*.

Un gouffre qui se creuse...

Capté sur le site Internet de *La Libre Belgique* (25/10/02), le point de vue de M. Jean-Luc de Meulemeester, chargé de cours à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques de l'ULB, est intéressant à plus d'un titre. L'inquiétude d'abord, par suite des déclarations fracassantes de P. Dewael qui venait de dénoncer le refus des francophones de la périphérie bruxelloise de s'intégrer à la Flandre.

Il y a entre les néerlandophones et les francophones, constate-t-il lucidement, un véritable gouffre en matière de conceptions politiques (...) Pour la nation flamande qui se construit (ndlr : bien vu !), Bruxelles est la capitale de la Flandre, d'où la croyance qu'un Bruxelles de langue française est une écharde à extirper du corps de mère Flandre, bien que la ville ait toujours été brabançonne (comme Anvers) et jamais flamande au sens ancien du mot bien sûr.

De plus, M. de Meulemeester perçoit une nette ressemblance entre le nationalisme flamand et *celui des petits peuples d'Europe centrale (Slovaques, Tchèques ou Slovènes) qui ont reconquis leur identité nationale*.

Pourquoi dès lors refuser aux Flamands ce qui a été accordé à d'autres ? Parce que, dit-il, *le processus s'est payé par beaucoup de violences et pour partie par le nettoyage ethnique* ! La remarque n'est certes pas fausse, mais peut-on soutenir que le nationalisme flamand ne rêve que plaies et bosses ? Jusqu'à présent, en tout cas, ses avancées ont été obtenues par la négociation et non par des émeutes. Et c'est peut-être le refus des francophones, cramponnés à leur belgitude surannée, qui, demain, enclenchera des violences.

Enfin, *la cassure de la Belgique serait un mauvais signal pour l'Union européenne (...) car, si la Belgique devait suivre la « logique de l'histoire » européenne (du moins centre-européenne), Bruxelles pourrait bien être dans 50 ans la capitale d'une république flamande indépendante, tandis que la Wallonie aura été rattachée à la France*.

Alors, pour éviter cette « catastrophe », conseille J.-L. de Meulemeester, il faut défendre *la diversité de nos cultures (...) et la pluralité des identités*. On le voit venir : c'est le fameux multiculturalisme, très à la mode dans certains milieux belgaciens, qui est censé sauvegarder l'Etat belge, modèle proposé (sans rire) à l'Europe entière.

On réforme depuis trente ans

Le 10 novembre, sur le même site, un certain M. Pascal Delwit, de l'ULB encore, s'est voulu nuancé afin sans doute de tranquilliser, outre lui-même, les lecteurs du journal bien-pensant. Il reconnaît, certes, une *fuite en avant régionaliste dans le chef des partis flamands*, due surtout aux libéraux du VLD jaloux des sociaux-chrétiens du CD&V convertis au confédéralisme.

S'il y a bien, en matière de nationalisme – appelons un chat un chat ! – une indéniable supériorité du *Vlaams Blok*, ce ne serait pas, apprend-on, un profond sentiment flamand qui motiverait ses électeurs, mais, plus prosaïquement, le besoin d'une sécurité accrue doublée d'un rejet des immigrés. Simple xénophobie donc, à peine saupoudrée d'une pincée de nationalisme. Curieuse analyse !

D'ailleurs, à la question de savoir si *cette flamandisation répond au souhait des Flamands*, il est répondu que *la question est complexe ; si l'on demande aux francophones et aux Flamands de définir leur sentiment d'appartenance, ils diront qu'ils se sentent d'abord Belges, même s'ils interprètent cette notion chacun à leur manière. Je pense, en tout cas, que les hommes politiques flamands surdéterminent ce thème par rapport aux préoccupations de la population*.

Nous voilà rassurés ! Il y a toujours surabondance de Belges, même s'ils se sentent différents un peu sur tout. Quant aux politiciens de Flandre, ils risqueraient de se planter allègrement aux prochaines élections. On verra.

Conciliant, M. Delwit admet la difficulté pour les partis francophones de dire *jamais* (car) *c'est un jamais bien relatif*, en effet. Toutefois, rien ne serait perdu puisque... *l'imagination est au pouvoir en Belgique* ! Cette vertu, bien de « chez nous », génère, selon lui, *depuis 30 ans un processus permanent de négociations communautaires*. Si nous comprenons bien, il n'y a pas de raisons pour que, de compromis en marchandages, de louches tractations en abandons, les choses ne continuent pas ainsi jusqu'à la fin des temps, au détriment exclusif des Wallons et des Bruxellois. Vision exaltante s'il en est !

Pour le confédéralisme

Au moment où M. Delwit délivrait sa lénifiante pensée, le *VEV*, c'est-à-dire le patronat flamand, poussait au confédéralisme, pour cause d'inefficacité de l'État belge.

De son côté, Geert Bourgeois, président de la très indépendantiste *N-VA*, réclamait la régionalisation de la justice. Et après ce sera le tour de la Sécu ? Ah non ! proteste Delwit, c'est sur cette *ligne infranchissable* que les francophones devront se battre sans esprit de recul. Sans commentaire.

Enfin, la célèbre déclaration de De Gucht (la Belgique qui s'évapore, les Wallons profiteurs, etc.) a provoqué une vive réaction de Charles Picqué ; selon *Le Soir* (12/11/02), le Bruxellois a « fusillé » le Flamand qui, aux dernières nouvelles ne s'en porte pas plus mal. *Déclarations malhonnêtes, escroquerie intellectuelle, égoïsme, propos teintés de xénophobie* sont là quelques-unes des amabilités de M. Picqué.

Heureux pays n'est-ce pas, M. Delwit, que cette Belgique vouée à la bagarre à perpétuité ! Si tel est le modèle proposé aux Européens, cela promet de rudes empoignades !

De l'utilité de la monarchie...

Un entrefilet du *Soir* (02/11/02), discret comme le veut le genre, a appris aux Wallons médusés que la monarchie (était) de moins en moins utile selon les Flamands. C'est une enquête voulue par la *K.U.L.* (*Katholieke Universiteit te Leuven*) qui l'a révélé. En l'an 2000, il n'y avait plus que 54 % des Flamands interrogés qui voyaient encore une quelconque utilité à cette vénérable institution.

Les plus fervents partisans de la monarchie, dit le journal, ont un faible niveau d'études et/ou sont catholiques pratiquants. Deux groupes de population appelés à encore diminuer d'importance, selon la K.U.L.

Conseil aux royalistes de Flandre : veillez bien à ce que les jeunes n'aient qu'un faible bagage scolaire et rétablissez vite le billet de confession. A ce prix seulement...

Et en Wallonie, où en est la ferveur monarchiste ? On ne sait. Les partis traditionnels se terrent et se taïsent comme d'habitude. A ce silence obstiné, opposons la courageuse prise de position de P.-H. Gendebien, président du RWF/RBF, en faveur de la République, publiée le 17 octobre dernier dans... *Le Soir* ! Un bon point pour ce journal qui se veut pourtant « foncièrement belge ».

Justement, la République...

Petit coup de tonnerre dans le ciel serein du royaume en voie d'évaporation : les Ecolos veulent la République, mais... en deux étapes, l'opinion publique n'étant pas prête à encaisser un pareil avatar. Dans un premier temps, la fonction royale se bornerait à faire de la figuration : inauguration des chrysanthèmes – selon la formule bien connue du Général –, signature symbolique des décisions politiques et lecture de discours écrits par les hommes politiques au pouvoir.

Donc, un rôle vidé de toute substance puisque le roi n'aurait même plus le droit de « décrasser les roturiers » qui lui plairont. Vertudieu, Baron, où allons-nous ?

Selon le sénateur Josy Dubié, coauteur du projet, c'est seulement beaucoup plus tard qu'une République (belge ?) pourrait être instaurée. Peut-on rappeler à l'honorable parlementaire qu'il y en a déjà une toute faite au sud de la Wallonie ?

Ecolo n'aurait-il pas été chatouillé par le bon exemple venu de Flandre ? Si, au congrès des libéraux du Nord, la suppression de la maison royale, proposée par les sénateurs J.-M. Dedecker

et V. Van Quickeborne, n'a pas été retenue, en revanche les *Blauwen* sont tombés d'accord pour ne laisser au monarque qu'un rôle purement protocolaire.

Sur le front du travail

Un nouveau front vient de s'ouvrir. Il risque d'être lourd de conséquences. En effet, le 20 novembre dernier, le parlement flamand a suivi, comme un seul homme, la proposition du ministre socialiste de l'emploi Renaat Landuyt et adopté un décret qui lui donne la compétence en matière de conventions collectives de travail.

Habituels cris d'orfraie en Wallonie ! En fédéraliste « loyal » autant que (faussement ?) naïf, J.-C. Van Cau a parlé d'*épidémie de flamandite aiguë* et va diligenter une plainte à la Cour d'arbitrage. Soit, mais avant que cet estimable médiateur n'ait tranché, la chose sera passée dans les mœurs et la Sécu régionalisée...

Une Flandre sensible

Interrogé sur le problème de la sécurité par *Le Soir* (29/11/02), Kris Deshouwer (*VUB*) a insisté sur la profonde différence de sensibilité sur ce sujet entre les Flamands et les Wallons. Il est nécessaire de réprimer plus durement les mineurs, dit-on le plus souvent en Flandre qui refuse le laxisme du PS et d'Ecolo.

Depuis 30-40 ans, constate-t-il désabusé, on vit de moins en moins ensemble, la Belgique s'évapore. Tant qu'elle existera, il y aura des tensions Nord-Sud.

A la dernière question : Où allons-nous ?, il répond : *C'est difficile à dire. Mon scénario, c'est celui de la boîte vide ou presque vide. Il faut garder la boîte parce qu'on ne peut pas scinder la Belgique ; il n'y a pas moyen. Je ne vois pas la Flandre et la Wallonie s'entendre sur un divorce en disant à l'autre : « Prenez Bruxelles »...*

Bruxelles à jamais dans une boîte vide ? Surréaliste, non ?

Jacques Liénard

La loi du double langage

L'écrivain Alain Birenboom dans *Le Soir* (26/11/02) : *Mode, c'est belge. L'avenir s'annonce doré pour les jeunes juristes de notre merveilleuse terre de complications (...) Prenons l'exemple des Kurdes d'Irak (...) reste une solution miracle : le modèle à la belge. Régionalisation, communautarisation, matières personnalisables, le tout garanti par le système dit de la sonnette d'alarme. Grâce à notre kid complet, Irakiens et Kurdes bénéficieront d'un système qui, comme chez nous, permet tout et son contraire puisqu'il légalise le double langage, organise la confrontation et la concurrence entre les deux Régions du pays tout en permettant de gouverner ensemble (...)*

Si vous êtes convaincu par notre modèle, dépêchez-vous de l'acquérir car les premiers acheteurs bénéficient d'un bonus : un ticket gratuit pour l'entrée dans l'union européenne.

Monsieur Bricolage, Premier ministre du foutoir : inlassablement faire croire que tout évolue bien.

Merci, M. Birenboom, de votre esquisse. Au moins rit-on !

Marc De Middeleer

Solution du jeu de la p. 14

1 : B - 2 : C - 3 : A - 4 : A - 5 : B.

Wallonie-France

ous le parrainage de MM. Pierre BERTRAND, Sénateur honoraire ; Robert COLLIGNON, Bourgmestre d'Amay et Président du Parlement wallon ; Jean DEFRAIGNE, Ministre d'Etat et Président honoraire de la chambre des Représentants ; Philippe L., Professeur : Jacques DUPONT, Président de Wallonie Libre ; Georges GÂBRIEL, ancien Député permanent ; Denis GRIEYMAR, vice-Président de l'Association française des Traducteurs ; Jean-Emile HUMBLET, Sénateur honoraire ; Jean-Marie JAMOLET, ancien Bourgmestre d'Esneux ; Dr Jean-Pierre LEVECQ, ancien Député ; André PATRIS, Directeur honoraire de la Maison de la Francité ; Roger PINON, Professeur d'École normale e.r. ; Marc SUTTOR, Maître de conférences à l'université d'Artois.

Avec la collaboration de Mmes Geneviève DAVOISE, Edwige FASTREZ-LEVECQ, Monique WESMAEL, MM. Pierre BERTRAND, Jean BONNIVERT, CHANTECLER, Boris COUNE, Jacques DEHAES, Marc DE MIDDELEER, Paul DURIEUX, Joël GOFFIN, Patrick HEUSCHEN, Daniel JOZIC, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, OCULUS, André PATRIS, Marc PHILIPPE, Jacques ROGISSART, Éric SMETS, Marc SUTTOR, Yves de WASSEIGE.

Collectif directeur : Mme Monique WESMAEL, MM. Jacques BONNIVERT, Jacques-Yves CHARLIER, Boris COUNE, Marc DE MIDDELEER, Jacques DUPONT, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, André PATRIS, Jacques ROGISSART, Marc SUTTOR.

Rédacteur en chef : Jacques LIÉNARD, 49 B, av. de Gerlache, 4000 Liège – Tél. + fax : 04 253 26 47.

Secrétaire de rédaction : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple – Tél. 085 51 25 52.

Secrétaire de rédaction adjoint : Boris COUNE, 88, rue de Limoges, 4130 Tilff – Tél. 04 388 27 00.

Composition et mise en page : Monique WESMAEL – Tél. + fax : 04 253 26 47.

Trésorier : Jacques BONNIVERT, 14, av. des Aubépines, 4130 Tilff – Tél. 04 388 20 90.

Secrétaire et éditeur responsable : Jacques-Yves CHARLIER, 34, rue de la Baume, 4470 St-Georges/Meuse – Tél. + fax : 04 275 36 20. GSM : 04 77 29 63 24.

Correspondants

Brabant wallon :

Louvain-la-Neuve : Rodolphe LAMY, 6, Clos du Cheval Godet, 1340 Ottignies – Tél. : GSM 0479 87 90 64.

Hainaut

Charleroi : Étienne HUVELLE, 19, rue François Givron, 6210 Frasnes-lez-Gosselies – Tél. : 071 85 43 89.

Tournai/Mouscron : Olivier DUBRAY, 46, boulevard de l'Est, 7800 Ath – Tél. : 068 28 668.

Liège :

Huy/Waremme : Adrien LAURANT, 29, rue J/ Pierco, 4550 Villers-le-Temple – Tél. : 085 51 25 52.

Ourthe et Meuse : Paul DURIEUX, 8, rue du Gravier, 4051 Vaux – s/Chèvremont – Tél. : 04 263 69 17.

Verviers : Hermès HEINEN, 55, avenue F. Desonay, 4801 Stembert – Tél. : 087 22 06 40.

Namur :

Éric MERTENS, 81, route de Hesbaye, 5310 Eghezée – Tél. : 081 81 23 45, fax : 081 81 24 72.

Sud-Luxembourg :

Jeanine THYS, 31, rue L. Colleaux, 6762 Saint-Mard (Virton) – Tél. : 063 57 71 58.

Bruxelles :

André PATRIS, 16, avenue Père Agnello, 1150 Bruxelles – Tél. : 02 770 90 60.

France :

Charles CONTE, 8, rue Altrincham, F 93150 Le Blanc-Mesnil.

ABONNEMENT :	SIMPLE :	Belgique : 15 EUR	France : 17.50 EUR
	SOUTIEN :	Belgique : 20 EUR	France : 22.50 EUR
	ÉTUDIANTS :	Belgique : 8 EUR	France : 10.00 EUR

À verser au compte 068-2271983-76 de *Wallonie-France* à 4130 Esneux-Tilff

Pour la France :

Wallonie-France, Crédit mutuel Nord à Sedan, Banque 15629, guichet 08857, n° cpte 00032038240, en précisant bien votre nom et votre adresse, ou par mandat-poste adressé au trésorier.